

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

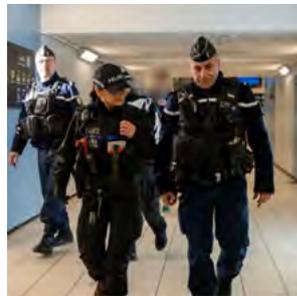
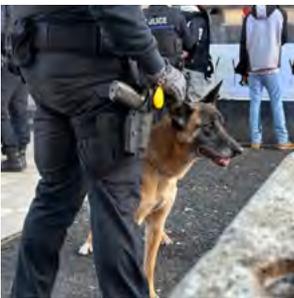


ZESUMME FIR IECH

WWW.POLICE.LU

POLICE
LËTZEBUERG 

ZESUMME FIR IECH



MOT DU MINISTRE

« Notre priorité politique est d'assurer et d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens. La Police grand-ducale figure parmi les plus grands employeurs du pays, et c'est avec une grande fierté que je salue le travail quotidien de nos policiers et policières, qui assurent la sécurité de nous tous. »

Dans un monde en perpétuelle évolution, il est essentiel de donner à notre Police les moyens nécessaires pour relever les défis de son travail.

Une Police moderne repose sur trois piliers : suffisamment d'effectifs, un équipement moderne et des infrastructures adéquates. Afin de renforcer davantage les moyens de notre Police, nous avons entrepris un recrutement massif, avec une augmentation significative du nombre de candidats par promotion. Il est également indispensable de disposer d'un équipement à la pointe du progrès technologique ainsi que des outils numériques les plus performants. Les efforts de modernisation sur le plan des infrastructures ont été poursuivis. Le 16 décembre 2024 j'ai inauguré le nouveau commissariat Syrdall à Niederaanven : *« Ce nouveau commissariat fait figure d'exemple. Les citoyens qui sollicitent l'aide de la Police sont accueillis dans des locaux modernes, et les agents peuvent effectuer leur travail dans de bonnes conditions. »* Au cours de l'année écoulée, j'ai visité différents commissariats dans les quatre régions du pays afin de me faire une idée des conditions de travail de nos agents de Police.

La mise en œuvre des « 4P » – plus de police, plus de présence, plus de proximité et plus de prévention, porte ses fruits, et nous en voyons les résultats concrets. L'approche proactive de la Police et notre politique ont renforcé le sentiment de sécurité des Luxembourgeois, et les retours des citoyens sont positifs. Le projet-pilote de l'Unité de Police locale à Luxembourg-Ville et à Esch-sur-Alzette, mis en place de juillet à décembre 2024, a été bien accueilli. L'Unité de Police locale et la notion de proximité seront inscrites dans la loi sur la Police.

Conformément à l'accord de coalition 2023-2028, le projet de loi en cours concernant le « Platzverweis renforcé » permettra à la Police grand-ducale de garantir efficacement le maintien de l'ordre public. L'accord de coalition prévoit en outre un réexamen de la procédure gouvernementale d'autorisation de la vidéosurveillance dans l'espace public, afin d'assurer que nos outils de sécurité soient à la hauteur des défis modernes. Le projet de loi y relatif a été approuvé par le Conseil de gouvernement le 7 mars 2025.

Toutes ces initiatives ont pour objectif de renforcer la présence policière sur le terrain, d'améliorer la sécurité publique et, par conséquent, de renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens.

Dans le contexte actuel, il est primordial de penser et d'agir de manière européenne en renforçant la coopération transfrontalière. La nouvelle loi sur le système d'information Schengen (SIS), utilisé par les autorités policières, douanières et judiciaires, facilite l'échange d'informations essentielles pour la sécurité et le contrôle des frontières au sein de l'espace Schengen. Le respect de l'accord de Schengen demeure une priorité absolue pour le gouvernement luxembourgeois.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents de la Police pour leur engagement et leur professionnalisme. Leur dévouement au service de la communauté mérite notre plus grande reconnaissance. Je remercie également tous les membres qui partent à la retraite après avoir posé des bases solides pour l'avenir de la Police grand-ducale.

« Les défis restent nombreux. Ensemble, nous poursuivons la modernisation de la Police grand-ducale et continuerons à améliorer la sécurité de tous les citoyens du pays. Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre professionnalisme et votre soutien. »

Léon GLODEN

Ministre des Affaires intérieures



PRÉFACE

2024 constituait une année charnière pour la Police grand-ducale, marquée par de nombreux changements majeurs ainsi que par des modifications organisationnelles et opérationnelles. Accompagnés dans certains cas de défis importants, ces évolutions marquantes ont à nouveau mis l'adaptabilité et la résilience du Corps à l'épreuve.

Entre juin et août 2024, un remaniement du personnel a été effectué. En plus de mon prédécesseur, d'autres membres du comité de direction ont fait valoir leurs droits bien mérités à la retraite. Dès lors, l'entière responsabilité du comité de direction de la Police grand-ducale a été renouvelée. Ce changement a également engendré une réorganisation interne, ainsi qu'une réorganisation des équipes au niveau des différentes directions.

Toutefois, malgré ces adaptations qui ont été nécessaires, nous avons su démontrer que la Police est, et demeure toujours, une administration forte, parée à faire face à tous types de défis. Plus important encore, notre capacité à nous concentrer sur les problèmes quotidiens des citoyens, et trouver des solutions durables et innovatrices pour accomplir au mieux notre mission de maintien de l'ordre public, n'a nullement été altérée. Bien au contraire.

Travail opérationnel

Fin septembre, Sa Sainteté le Pape François a effectué une visite officielle à Luxembourg. Le dispositif de sécurité déployé à l'occasion était l'un des plus importants jamais mis en place, et a nécessité une préparation en amont de plusieurs mois. Ce dispositif bien rodé, et le travail engagé et exemplaire des équipes ont ainsi permis à la visite de se dérouler sans accros et en toute sécurité, non seulement pour les invités de marque, mais également pour la population et les spectateurs présents.

La proactivité – grandement soulignée dans l'article 2 de la loi de 2018 sur la Police grand-ducale – a largement été mise en œuvre et déployée de part en part de nos tâches quotidiennes et missions en 2024. Dans le cas du travail policier, la proactivité fait allusion à une présence efficace et une accessibilité plus accrue des agents de police dans l'espace public. Ceci contribue à une augmentation du sentiment de sécurité des citoyens, mais aussi à une diminution de certaines formes de délinquance.

C'est aussi dans cet état d'esprit que la Police locale a été lancée le 1^{er} juillet 2024. D'abord un projet-pilote de six mois dans les communes de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette, son bilan positif et l'accueil enthousiaste des citoyens ont mené à la poursuite et à l'extension du dispositif à d'autres communes.

Une analyse des chiffres de la délinquance met en exergue les domaines où un investissement en efforts reste de mise. Cela est notamment le cas pour la cybercriminalité ainsi que pour les vols liés aux véhicules, où nous avons enregistré un accroissement des cas. Des actions préventives, comme des campagnes d'information et de prévention sont également au programme. La lutte contre la délinquance liée au trafic de stupéfiants continue toujours de nous occuper.

Les priorités de digitaliser et de moderniser la Police demeurent, à l'instar de la mise à disposition d'infrastructures modernes et adaptées à un Corps qui grandit, grâce à un recrutement qui reste nécessaire.

Recrutement

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts de recrutement policier, mais également civil. Indispensable, le cadre civil non seulement soulage les policiers d'un nombre non négligeable de tâches administratives, mais est sollicité pour accomplir des tâches techniques et spécialisées. Le recrutement policier en est à sa 4^e vague. Quelques 188 fonctionnaires-stagiaires aspirant au métier de policier ont rejoint les bancs de l'École de Police en mai. Ils viendront après leur assermentation remplir les rangs de la Police grand-ducale, comme les trois promotions précédentes avant eux. Quant aux fonctionnaires-stagiaires de la 3^e vague, ils viennent d'entamer leur stage pratique au sein des unités.

Équipements et infrastructures

Une police qui vit avec son temps, requiert également des infrastructures et des équipements dans l'air du temps. C'est pourquoi, en 2024, la Police grand-ducale s'est équipée d'un bateau de service pour la Moselle, ainsi que de drones. Ces derniers, en plus de renforcer notre flotte bien diversifiée, élargissent les possibilités de missions et d'interventions en tout genre.

Afin d'accomplir leurs missions et interventions dans les conditions les plus optimales, un projet de refonte des uniformes d'intervention a été lancé en 2024. Sa finalité est de mettre à disposition des agents en uniforme des tenues modernes, ergonomiques et confortables. La totalité des livraisons est prévue pour 2026. À cette date, nos policiers seront déjà bien familiers avec les « bodycams », dont la mise en fonction est prévue pour juillet 2025.

Enfin, concernant les infrastructures, la ville de Niederanven accueille désormais un commissariat flambant neuf. Inauguré en décembre 2024, celui-ci permettra aux policiers de travailler dans des conditions idéales. En outre, le bâtiment est conçu pour optimiser l'efficacité énergétique, tout en répondant aux critères écologiques, économiques et durables.

Digitalisation

Dans un monde en perpétuelle évolution, il est crucial que nous tenions le rythme de la modernisation. La digitalisation des systèmes, outils et processus de travail, entamée voilà quelques années, continue d'occuper le haut de la liste des priorités de la Police grand-ducale. Cela est également le cas pour la simplification des procédures et démarches administratives internes, avec pour but qu'elle se matérialise à davantage de niveaux.

Assumant officiellement ma nouvelle fonction de directeur général depuis le 1^{er} juin 2024, mes premiers mois à la tête du Corps ont été empreints de fierté, mais aussi de confiance en l'avenir. La Police avance et progresse. Pour progresser, agir n'est pas suffisant, il est important de clairement indiquer la direction à emprunter, et comme l'illustre ce rapport, cela est le cas pour la Police grand-ducale.

Pour conclure, je vous souhaite une lecture instructive et agréable de notre rapport d'activités pour l'année 2024.

Pascal PETERS

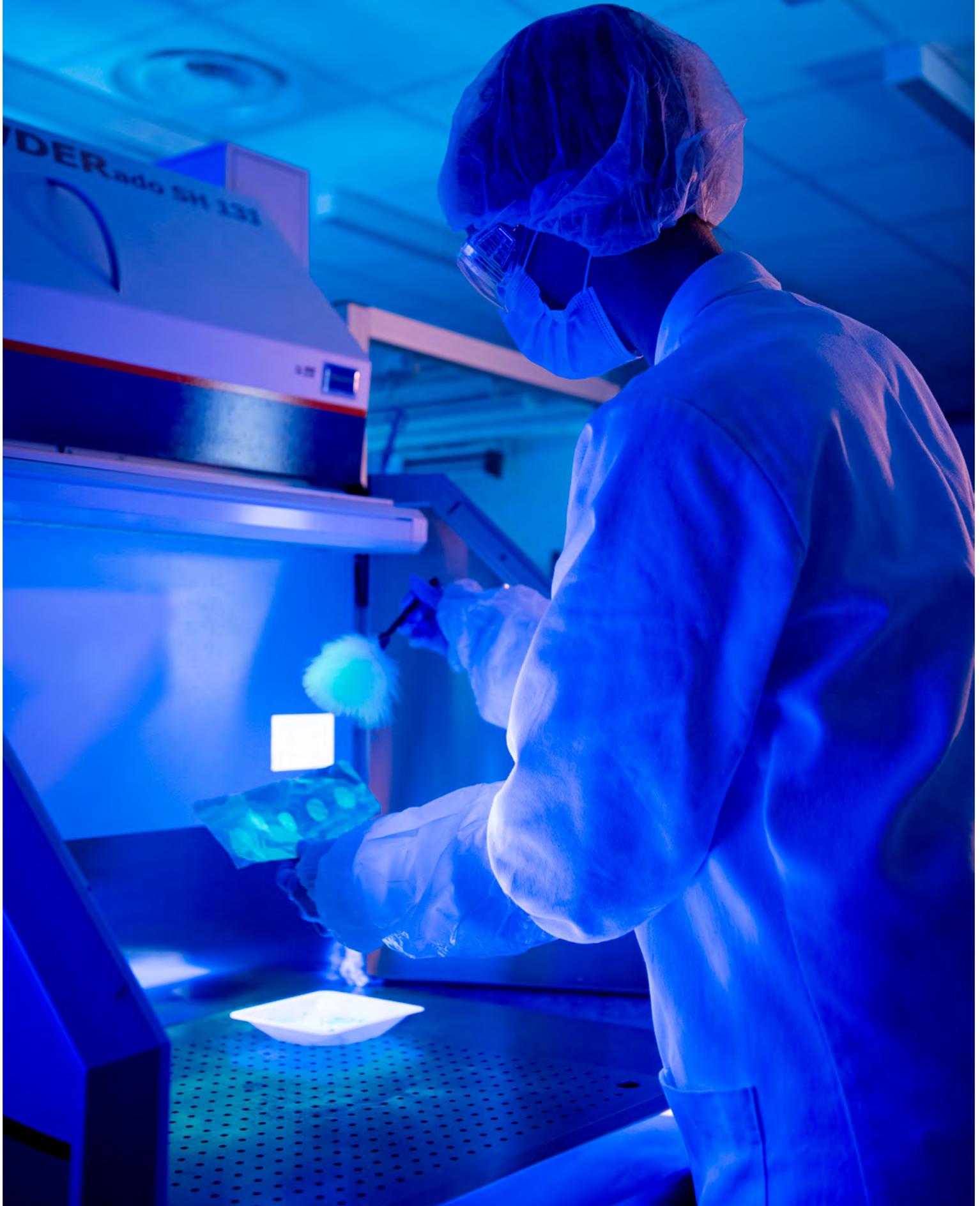
Directeur général de la Police





ENG POLICE

fir iech do, disponibel a responsabel
am gesellschaftleche Wandel



SOMMAIRE

1. Notre administration

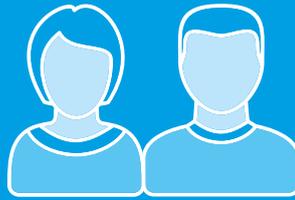
En contact	11
Nos membres au service du citoyen..	14
Finances	15
Innovation et modernisation	17

2. Activités principales

Constatations par rapport au code pénal et aux lois spéciales	26
Tendances et phénomènes	45
Constatations par rapport au code de la route	56
Proactivité	66
Services spéciaux	83
Coopération internationale	87

3. Employeur

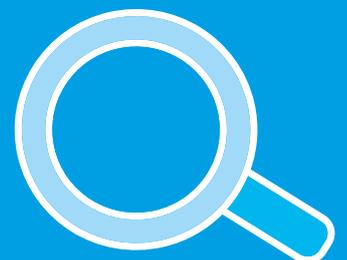
Campagne de recrutement	92
Assermentations	96
Remise de commandement.....	99
Santé et bien-être au travail	102
Formation	103
Forums	107
Le réseau des ambassadeurs de changement	109
Fêtes	110
Visites nationales	116
Visites internationales	118
Missions internationales	127



1.

NOTRE ADMINISTRATION

En contact	11
Nos membres au service du citoyen	14
Finances	15
Innovation et modernisation	17

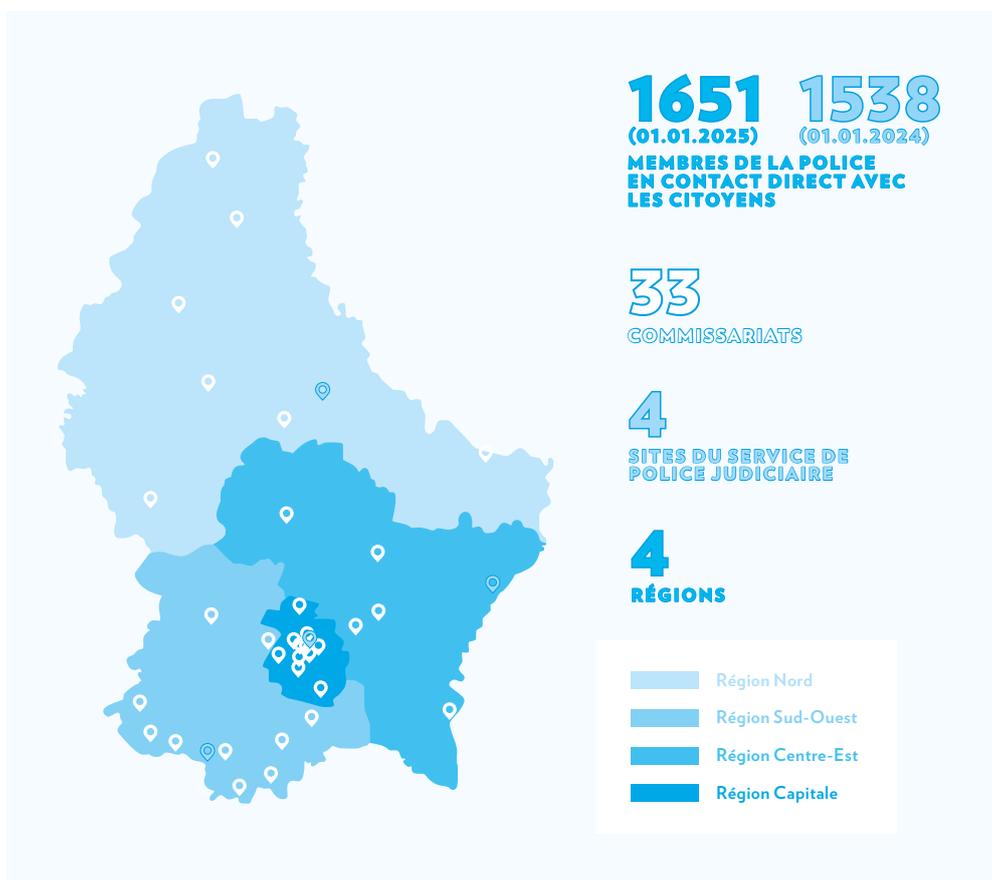


EN CONTACT

Les commissariats au service du citoyen

Les 13 commissariats à trois roulements assurent tous un accueil 24/7, sur rendez-vous idéalement, et les 20 commissariats à deux roulements assurent d'office un accueil du lundi au vendredi entre 13h00 – 15h00 et sur rendez-vous en principe de 7h00 – 21h00. Ce mode de fonctionnement permet un accueil du citoyen sur une plage horaire assez étendue, tout en assurant un service flexible à l'attente des besoins de la population.

S'y ajoutent les services effectués par l'E-commissariat. En cas d'urgence bien évidemment l'unique point de contact est le numéro d'urgence de la Police, le 113.



E-commissariat

Grâce à ce service, le citoyen a la possibilité de déposer plainte en ligne pour certains cas de figure bien précis, sans devoir se déplacer physiquement auprès d'un commissariat de police. Un autre atout de ce système constitue la décharge des agents du terrain. L'image de la Police grand-ducale en bénéficie aussi avec cette fonctionnalité à l'ère du temps et en ligne avec les attentes des citoyens.

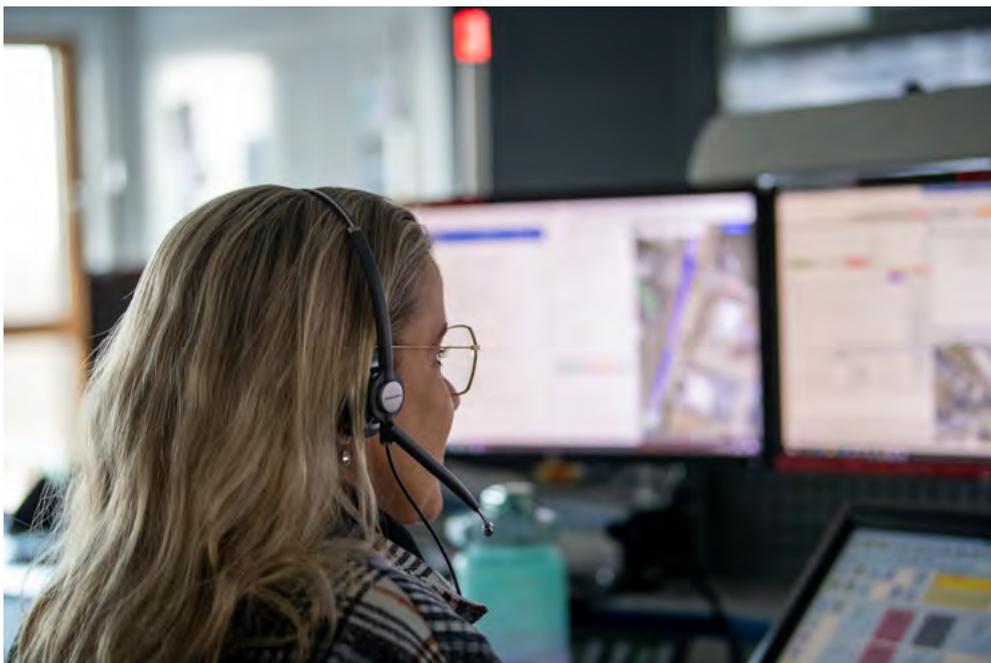
L'E-Commissariat est actuellement stable en terme quantitatif du point de vue des déclarations reçues via MyGuichet.lu. Pendant l'année 2024, le service a traité un total de 11778 déclarations. Une légère décroissance de 206 déclarations par rapport à l'année 2023 est constatée.

En résumé, 5922 procès-verbaux pour vols simples ont été dressés et 5856 déclarations d'objets perdus/trouvés ont été traitées.



Appels d'urgence au 113

Le nombre d'appels d'urgence à destination du Centre d'intervention national (CIN) est en hausse par rapport à l'année passée: environ 140.000 appels pour l'année 2024 contre environ 136.500 appels en 2023.

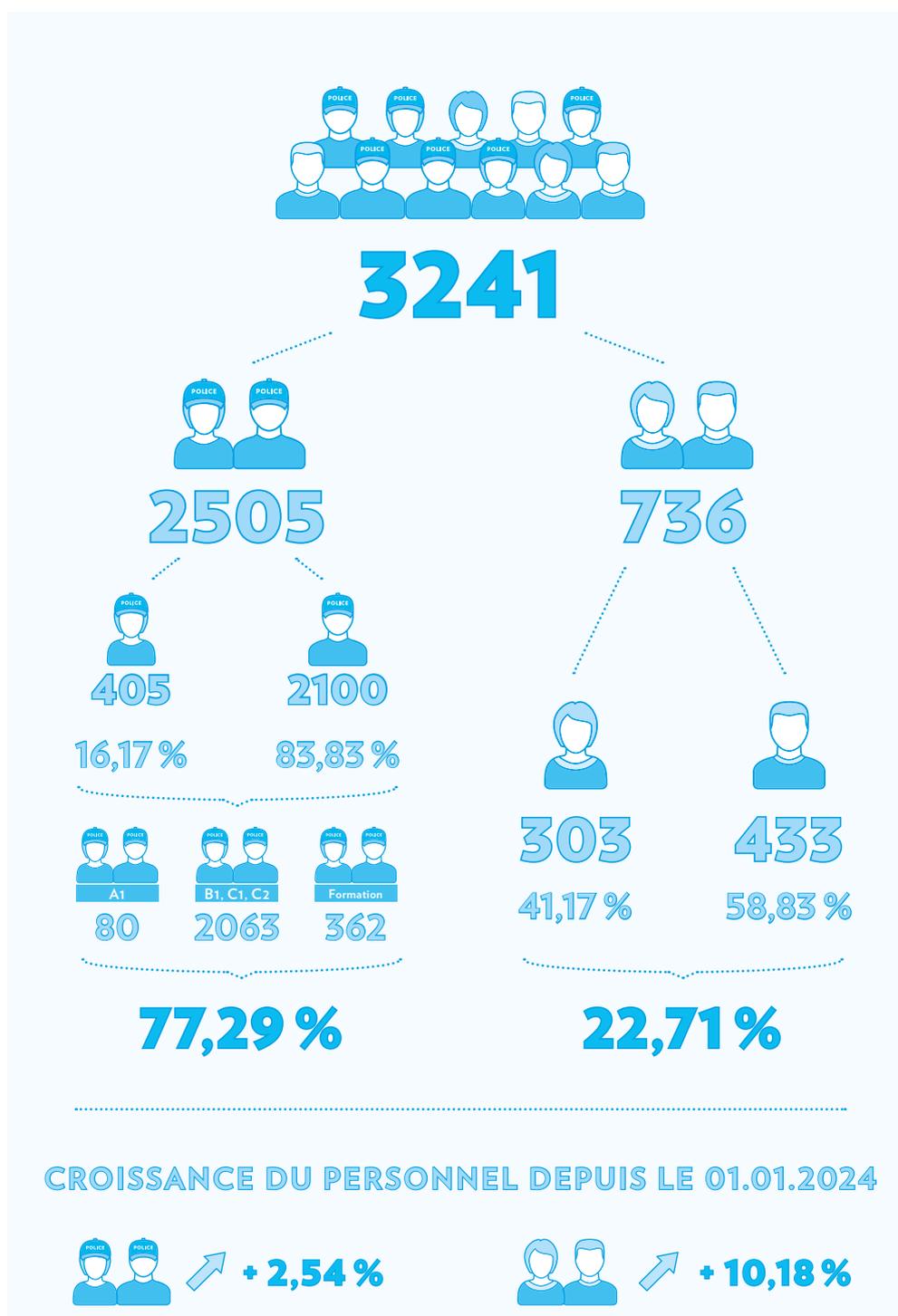


±140 000

APPELS D'URGENCE
AU CENTRE D'INTERVENTION
NATIONAL (CIN)

NOS MEMBRES AU SERVICE DU CITOYEN

SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2025



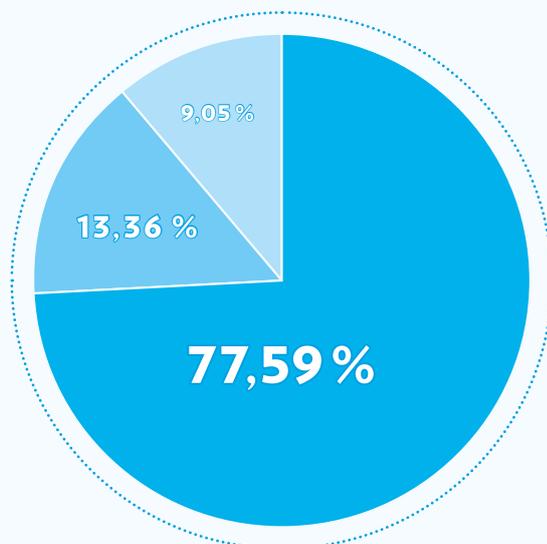
FINANCES

LE BUDGET 2024



437 278 477 €
BUDGET TOTAL

(\pm 1,63% DES DÉPENSES TOTALES DE L'ÉTAT)



339 296 301 €
FRAIS DE PERSONNEL

58 402 388 €
DÉPENSES COURANTES

39 579 788 €
DÉPENSES EN CAPITAL



ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE ANNUELLE

+ 12,02 %

**AUGMENTATION
GLOBALE**

+ 17,16 %

**FRAIS DE
PERSONNEL**

+ 0,43 %

**DÉPENSES
COURANTES**

- 7,14 %

**DÉPENSES
EN CAPITAL**

La ventilation du budget

Le budget de la Police grand-ducale est subdivisé en trois grandes catégories, à savoir :

- les frais de personnel ;
- les dépenses courantes ;
- les dépenses en capital.

Pour l'année 2024, le budget se présentait comme suit :

- 339 296 301 € (77,59 %) frais de personnel ;
- 58 402 388 € (13,36 %) dépenses courantes ;
- 39 579 788 € (9,05 %) dépenses en capital.

L'évolution budgétaire

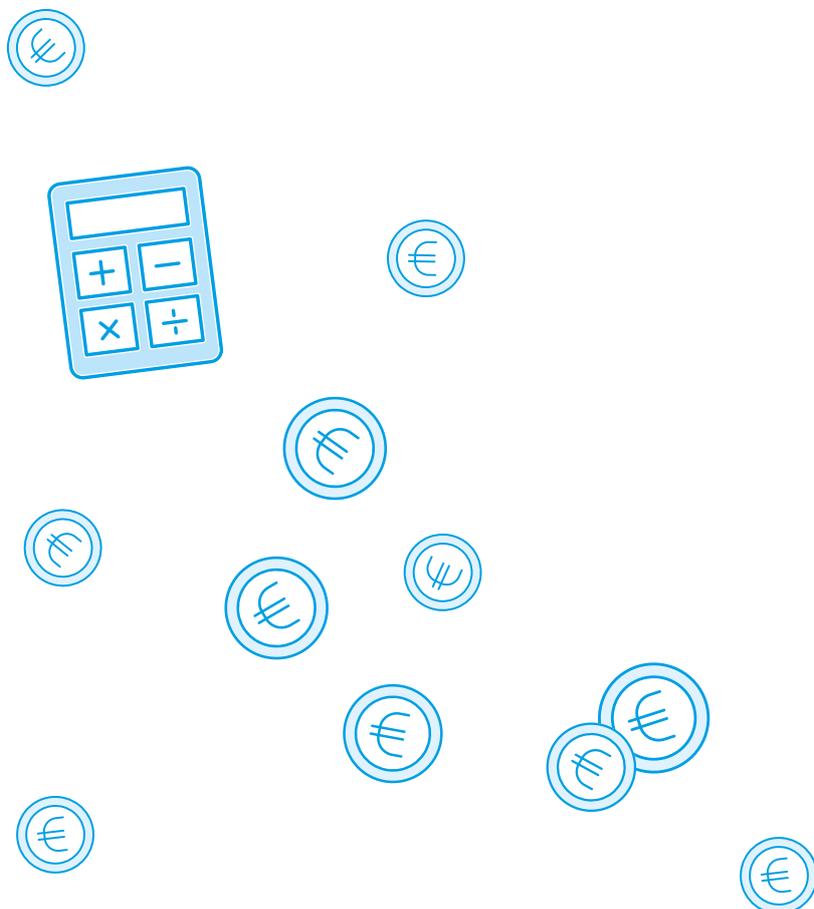
Par rapport à l'année précédente, le budget total a connu une augmentation globale de 12,02 %, avec une hausse de 17,16 % des frais de personnel et de 0,43 % des dépenses courantes, tandis que les dépenses en capital ont enregistré une diminution de 7,14 %.

Les détails

Comme le recrutement au sein de la Police grand-ducale s'effectue sans changement de politique, les investissements dans les articles budgétaires courants et en capital restent à un niveau élevé.

Les fonds alloués à la formation se maintiennent à 1.200.000 € pour l'année 2024, un montant justifié par son rôle clé dans la réforme du statut du fonctionnaire ainsi que dans la nouvelle loi de la Police grand-ducale.

La diminution au niveau des dépenses en capital s'explique par l'implémentation de plusieurs projets de digitalisation, permettant ainsi aux frais liés à l'informatique et à la digitalisation de revenir à leur niveau habituel.



INNOVATION ET MODERNISATION

Inauguration du nouveau bateau de la Police

Le 6 juin 2024, le nouveau bateau de la Police en service sur la Moselle a été officiellement inauguré en présence du ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, de la bourgmestre de la ville de Grevenmacher, Monique Hermes, et de nombreux invités.

Le bateau «GOLF 70» est de la marque Tinn-Silver, modèle 700 Cabin. Il a une longueur de 7 mètres, une largeur de 2,55 mètres et pèse environ 2100 kg. Le bateau peut accueillir jusqu'à 7 personnes au total et est propulsé par un moteur hors-bord de 200 CV. La vitesse maximale est d'environ 70 km/h.

Il est exploité par les agents du Service régional de police de la route (SRPR) Centre-Est, tous titulaires d'un permis bateau et d'une licence pour la radiotéléphonie de navigation.

Les missions de l'équipage du bateau de la Police sont variées: outre des patrouilles préventives sur la Moselle, celui-ci intervient également lors du contrôle de bateaux et de jet-skis, lors de postes de sécurité et de circulation, lors de la recherche de personnes disparues ou lors de missions de soutien, p.ex. du CGDIS.





Des drones en appui aux missions de police

Depuis début 2024, la Police a intégré l'usage de drones comme outil complémentaire à l'hélicoptère de police. Cet type d'aéronefs est particulièrement adapté aux missions de surveillance statiques et aux interventions nécessitant une approche discrète et réactive. Ce projet, initié en 2023, a permis la mise en place d'une capacité opérationnelle avec l'acquisition de deux drones actuellement en service, ainsi que de plusieurs drones spécifiques destinés à l'entraînement des télé-pilotes.

L'utilisation des drones permet d'optimiser les moyens aériens en offrant une alternative efficace et rapide pour certaines missions de reconnaissance, de sécurisation de périmètre ou encore d'observation en milieu urbain. Ces appareils apportent un soutien précieux aux unités de sol, notamment dans des contextes nécessitant une surveillance prolongée ou une intervention ciblée sans avoir recours à une mobilisation lourde de ressources.

Depuis son entrée en service, les membres du service Support aérien ont été engagés dans plusieurs événements d'envergure, notamment lors des formations des fonctionnaires-stagiaires en maintien de l'ordre ainsi que lors de la visite papale en septembre 2024, où les drones ont permis d'apporter un appui visuel et une analyse tactique précieuse.

L'expérience acquise au cours des premiers mois d'exploitation a déjà permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration et d'optimisation, notamment en matière de formation des pilotes, de protocoles d'intégration aux dispositifs existants et d'exploitation des données collectées. L'objectif est d'étendre progressivement le champ d'application des drones dans les opérations de sécurité publique.



Commissariat Syrdall

Début des travaux : septembre 2021

Date d'inauguration du bâtiment :

16 décembre 2024

Situé stratégiquement favorable le long de la route de Trèves à Niederanven, le nouveau commissariat, dénommé « Syrdall », remplace depuis décembre 2024 l'antenne de Roodt-sur-Syre et couvre les communes de Niederanven, Betzdorf, Schuttrange, Sandweiler et Contern.

S'étendant sur un terrain d'environ 24 ares, le nouveau commissariat permet à la Police d'accueillir les citoyens dans un

environnement moderne et à la pointe de la technologie actuelle, tout en leur garantissant la discrétion qui s'impose.

Le bâtiment est divisé en une zone publique et une zone Police offrant toutes les commodités et répondant aux normes de sécurité requises.

Inauguration du commissariat Syrdall





Commissariat Syrdall



Technopolis

Ce projet comporte 2.287 m² sur un étage. La Police occupe le deuxième étage (aile E) du bâtiment et y héberge plus spécifiquement les services CSA (Service de contrôle et sanctions automatisés) et CCPD (Centre de coopération policières et douanières).

La partie CSA accueille 24 fonctionnaires.

La partie CCPD accueille 34 fonctionnaires.

En première phase le CCPD a pu déménager début décembre 2023.

Les travaux réalisés en vue de l'occupation du service CSA ont été achevés et le déménagement final a eu lieu en mai 2024.



Nouvelles localités du CCPD

Commissariat Ardennes

Début des travaux: avril 2024

Fin prévue des travaux: 1^{er} semestre 2028

Un nouveau bâtiment composé de deux tours a été conçu pour abriter d'une part, le commissariat de Police (aile est) et, d'autre part, une autre administration étatique (aile ouest).

Afin de garantir une séparation spatiale optimale entre les deux entités et pour des raisons de sécurité et de pouvoir intégrer un parking souterrain, le bâtiment se relie uniquement par les deux sous-sols avec parking souterrains, débarras, vestiaires, divers locaux techniques.

En ce qui concerne la partie visible du bâtiment côté rue, celle-ci se compose de deux ailes distinctes disposant de cinq étages et séparées visuellement dès le rez-de-chaussée.

L'avant-projet détaillé ayant été validé en mai 2023, la construction du bâtiment à Wiltz a été initiée en avril 2024.

La surface totale du bâtiment attribuée à la Police grand-ducale est de 2.673,77 m².



Digitalisation

L'année 2024 s'est caractérisée par des efforts accrus dans la digitalisation du métier policier et des fonctions de support afin de rendre le travail sur le terrain plus efficace.

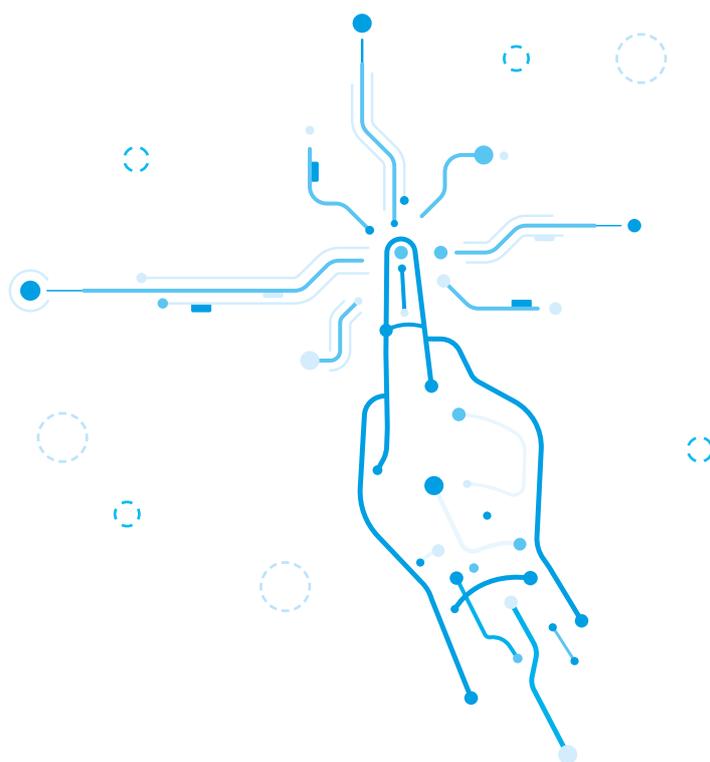
Quelques 2300 membres de la Police exerçant des missions de police ont été dotés d'un smartphone individuel en 2023. En 2024, la Police a optimisé les applications mobiles clé, ScanApp et ELS Mobile Responder, permettant d'augmenter l'efficacité et l'efficacité sur le terrain et d'être davantage interconnectés avec l'environnement de travail fixe au bureau. De plus, une étude concernant l'équipement informatique mobile qui permettrait aux policiers du terrain de réduire, voire d'éliminer l'écart entre le smartphone et l'environnement du bureau, a été lancée. Par ce biais la mobilité et disponibilité du policier par rapport au citoyen sera renforcée.

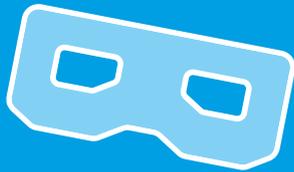
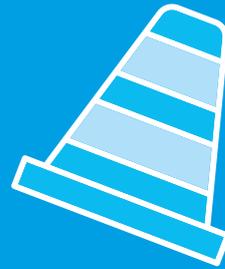
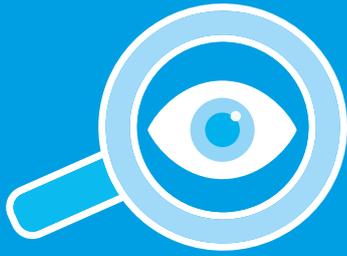
Au milieu de l'année 2024, la première version de l'application IRIS a été lancée. IRIS est une plateforme d'expérience digitale qui constitue une seule porte d'entrée sur un environnement de travail,

mettant à disposition les fonctionnalités d'un Intranet, de documentations internes, de communications, d'outils de travail et d'un annuaire interne. IRIS respecte la technique de conception Responsive Design, qui répond à une ergonomie adéquate relative à l'utilisation mobile. Des évolutions majeures de nouvelles fonctionnalités sont prévues à partir de fin 2025.

La phase de concept général de digitalisation des avertissements taxés, entamée en 2024, touche à sa fin ce qui amène au lancement en 2025 du projet de mise en place de la solution cible proposée par le concept.

En collaboration avec Europol, une plateforme locale et sécurisée en matière d'intelligence artificielle a été mise à disposition d'un groupe de testeurs. Cette plateforme de test dispose de certaines fonctionnalités en matière de traduction sécurisée, de synthèse des documents ou de recherche et d'analyse ciblée de grandes quantités des données. La plateforme sera déployée au cours de la première moitié de 2025.



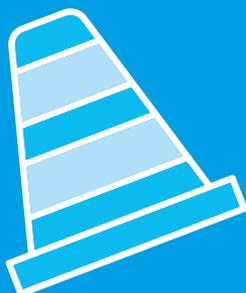


2.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

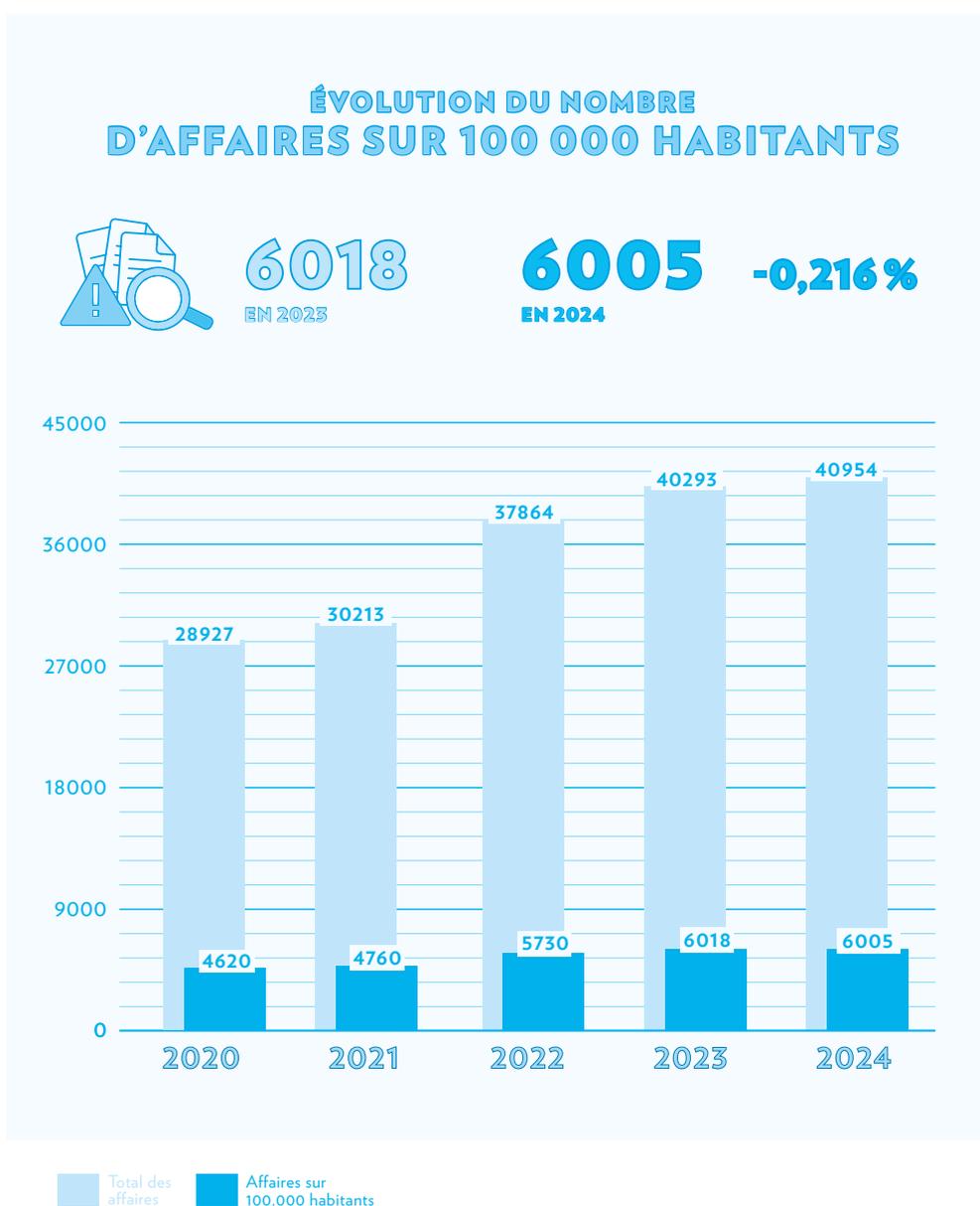


Constatations par rapport au code pénal et aux lois spéciales	26
Tendances et phénomènes	45
Constatations par rapport au code de la route	56
Proactivité	66
Services spéciaux	83
Coopération internationale	87



CONSTATATIONS PAR RAPPORT AU CODE PÉNAL ET AUX LOIS SPÉCIALES

SYNTHÈSE



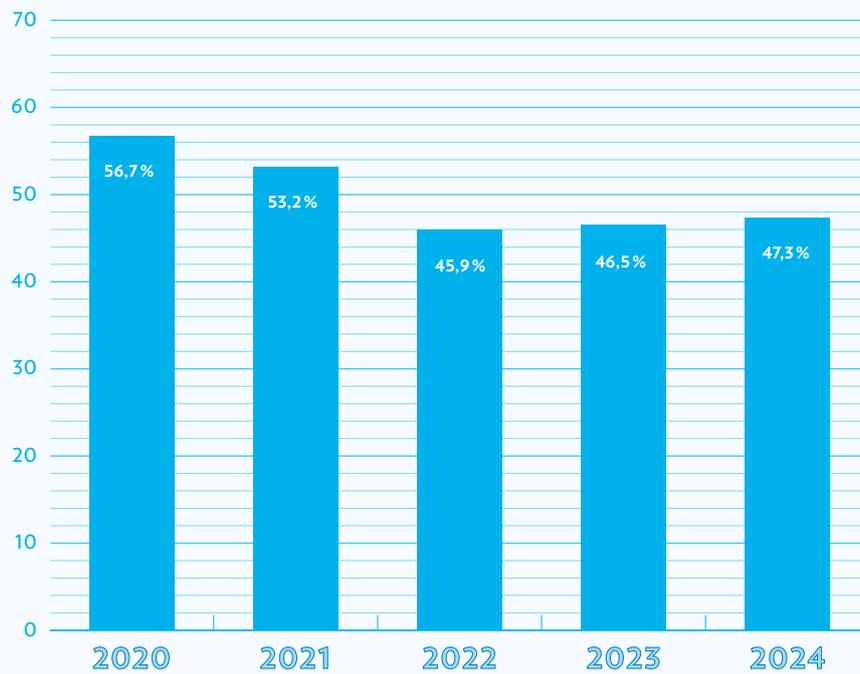
TAUX POLICIER D'ÉLUCIDATION



46,5 %
EN 2023

47,3 %
EN 2024

+1,72%



INFRACTIONS CONTRE LES PERSONNES

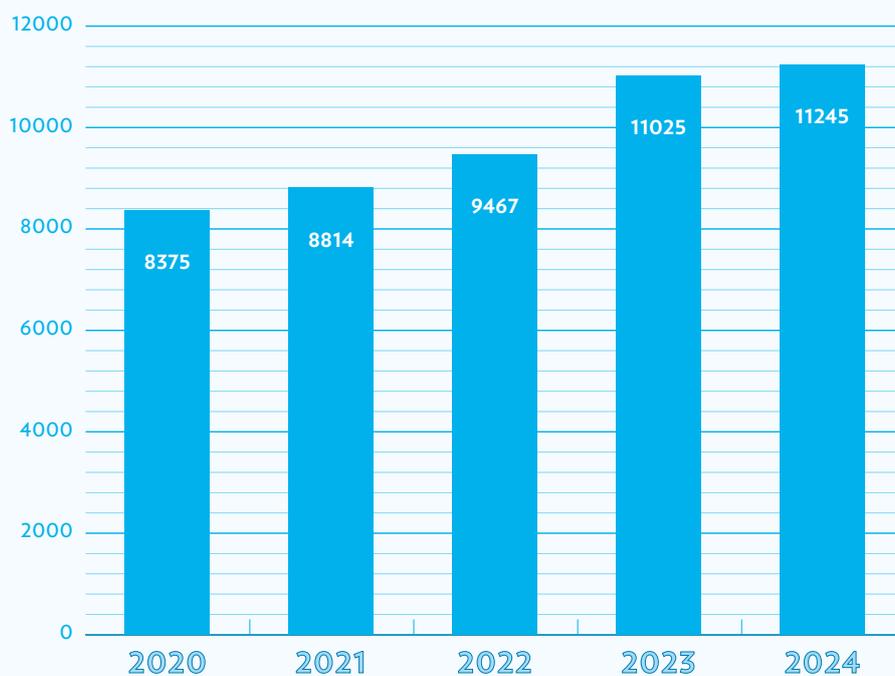
TOTAL DES INFRACTIONS CONTRE LES PERSONNES



11 025
INFRACTIONS
EN 2023

11 245
INFRACTIONS
EN 2024

+2%



MEURTRES/ASSASSINATS



3
ASSASSINATS
EN 2023

1
ASSASSINAT
EN 2024

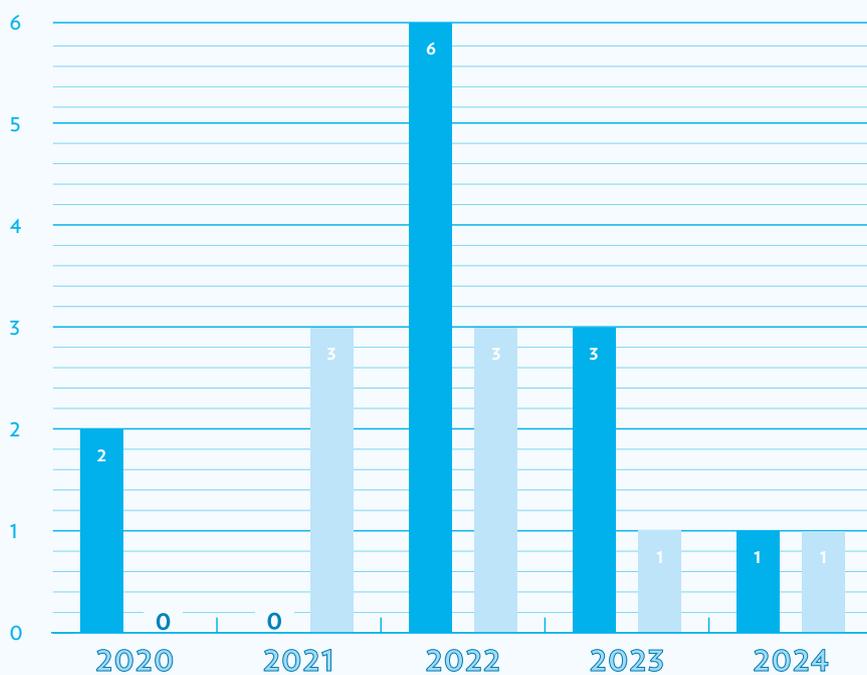
-66,6%



1
MEURTRE
EN 2023

1
MEURTRE
EN 2024

+0,0%



■ Assassinats accomplis ■ Meurtres accomplis

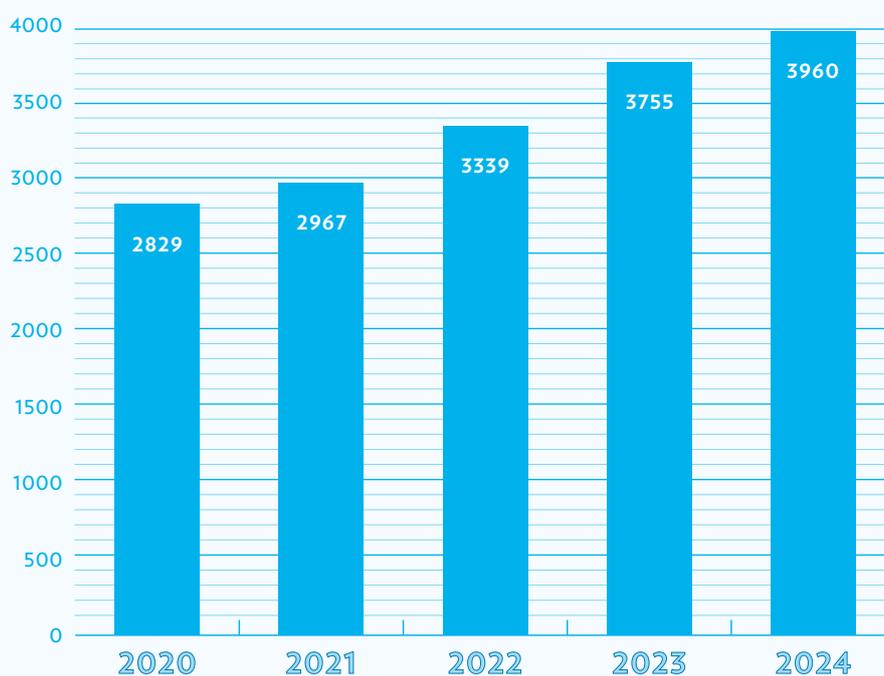
COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES



3755
INFRACTIONS
EN 2023

3960
INFRACTIONS
EN 2024

+5,46%



Parmi les coups et blessures volontaires en 2024 figurent 3211 (81,09%) coups et blessures volontaires sans incapacité de travail.

VIOLENCE DOMESTIQUE



1057
INTERVENTIONS
EN 2023

1178
INTERVENTIONS
EN 2024

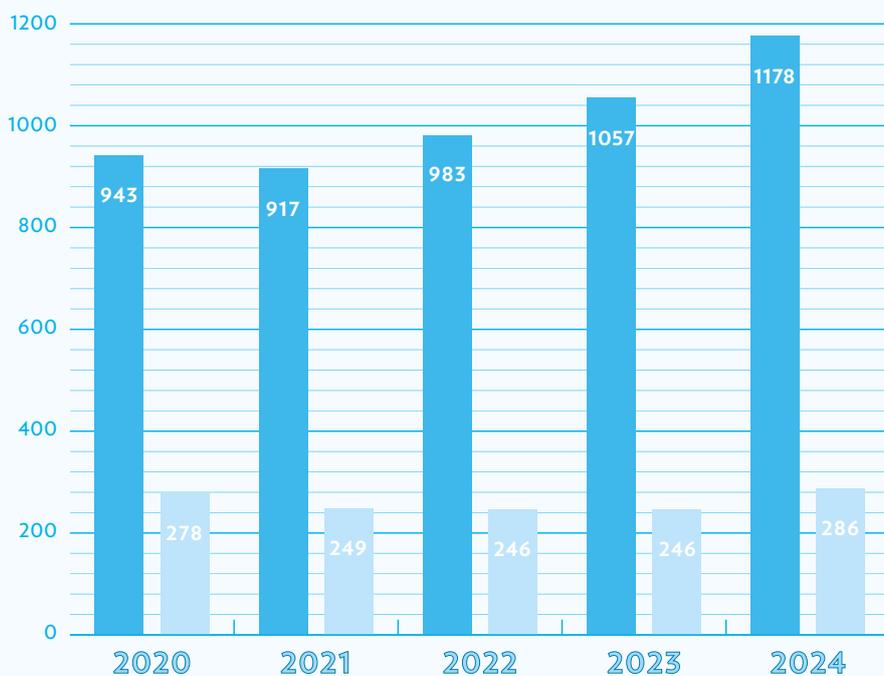
+11,5%



246
EXPULSIONS
EN 2023

286
EXPULSIONS
EN 2024

+ 16,26%



■ Interventions ■ Expulsions

RÉBELLIONS & OUTRAGES À AGENTS



90
RÉBELLIONS
EN 2023

100
RÉBELLIONS
EN 2024

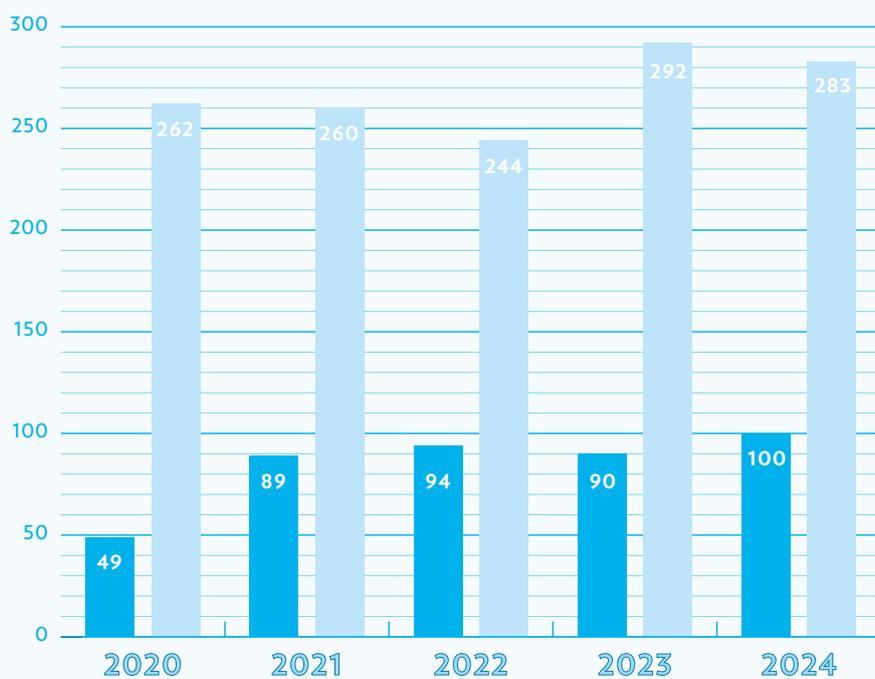
+11%



292
OUTRAGES
EN 2023

283
OUTRAGES
EN 2024

-3,1%



Rébellions

Outrages à agents

PLAINTES POUR VIOL / ATTENTAT À LA PUDEUR / ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ SEXUELLE



159
ATTENTATS À LA
PUDEUR EN 2023

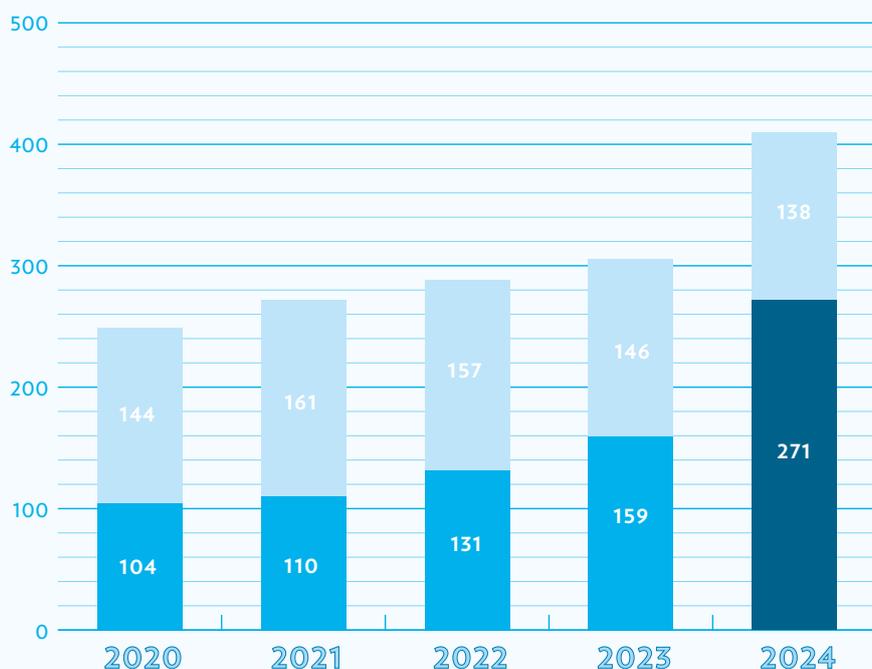
271
ATTEINTES À
L'INTÉGRITÉ SEXUELLE
EN 2024



146
VIOLS EN 2023

138
VIOLS EN 2024

- 5,5%



■ Attentats à la pudeur
 ■ Atteintes à l'intégrité sexuelle
 ■ Viols

MENACES & DIFFAMATIONS / CALOMNIES / INJURES



2310

MENACES
EN 2023

2290

MENACES
EN 2024

-0,87%



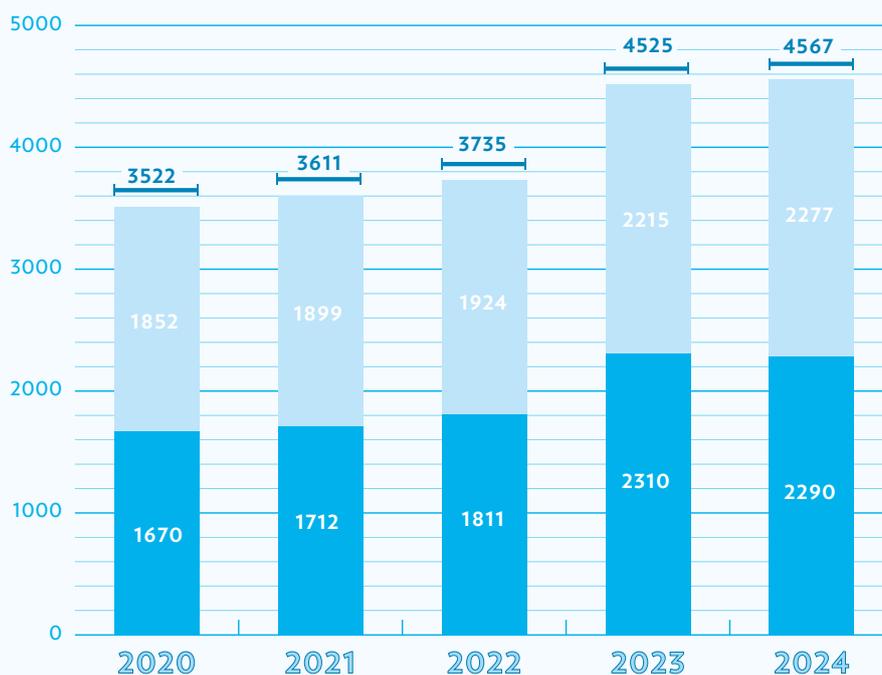
2215

DIFFAMATIONS /
CALOMNIES /
INJURES
EN 2023

2277

DIFFAMATIONS /
CALOMNIES /
INJURES
EN 2024

+2,8%



Diffamations/
calomnies/injures

Menaces

INFRACTIONS CONTRE LES BIENS

TOTAL DES INFRACTIONS CONTRE LES BIENS



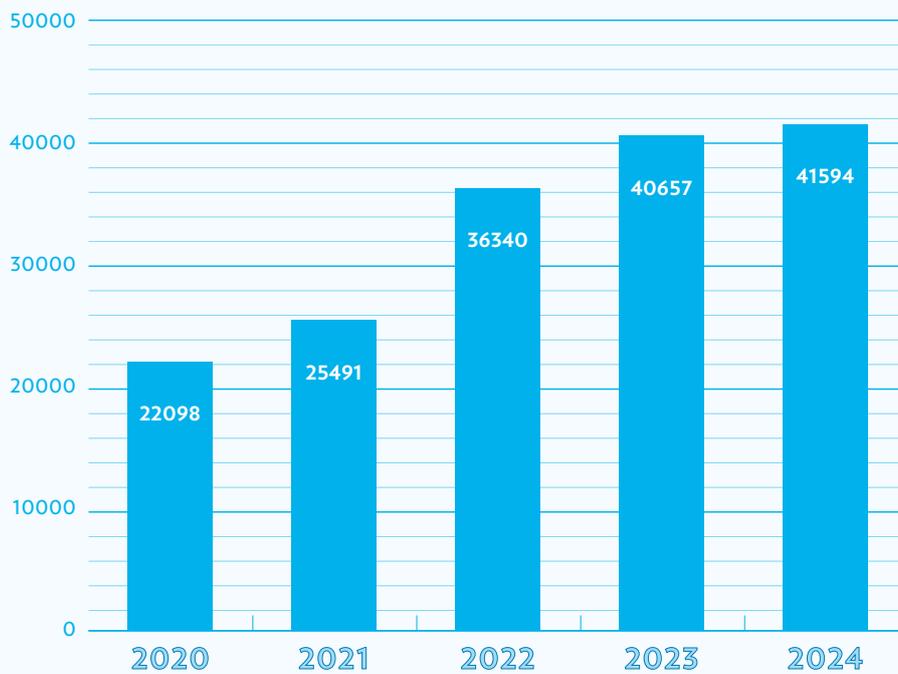
40 657

INFRACTIONS
EN 2023

41 594

INFRACTIONS
EN 2024

+2,31%



CAMBRIOLAGES DANS MAISONS HABITÉES ET NON-HABITÉES



1599

CAMBRIOLAGES ACCOMPLIS DANS LES MAISONS HABITÉES EN 2023

1539

CAMBRIOLAGES ACCOMPLIS DANS LES MAISONS HABITÉES EN 2024

- 3,75%



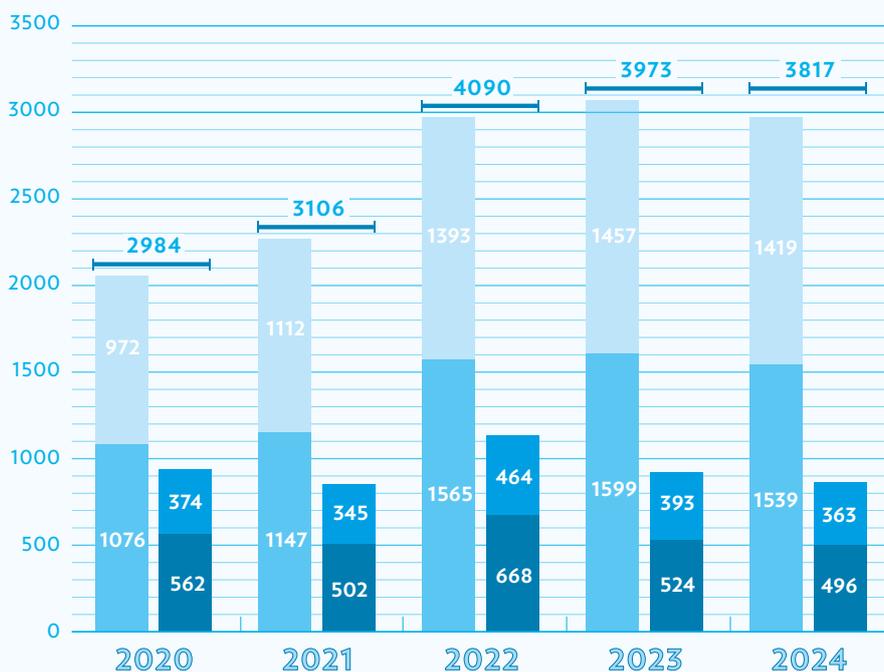
524

CAMBRIOLAGES ACCOMPLIS DANS LES MAISONS NON-HABITÉES EN 2023

496

CAMBRIOLAGES ACCOMPLIS DANS LES MAISONS NON-HABITÉES EN 2024

- 5,34%



Tentatives de cambriolages dans les maisons habitées

Tentatives de cambriolages dans les maisons non-habitées

Cambriolages accomplis dans les maisons habitées

Cambriolages accomplis dans les maisons non-habitées

VOLS (SIMPLES, À LA TIRE, DOMESTIQUES, ETC.)



17 404

EN 2023

18 225

EN 2024

+4,71%



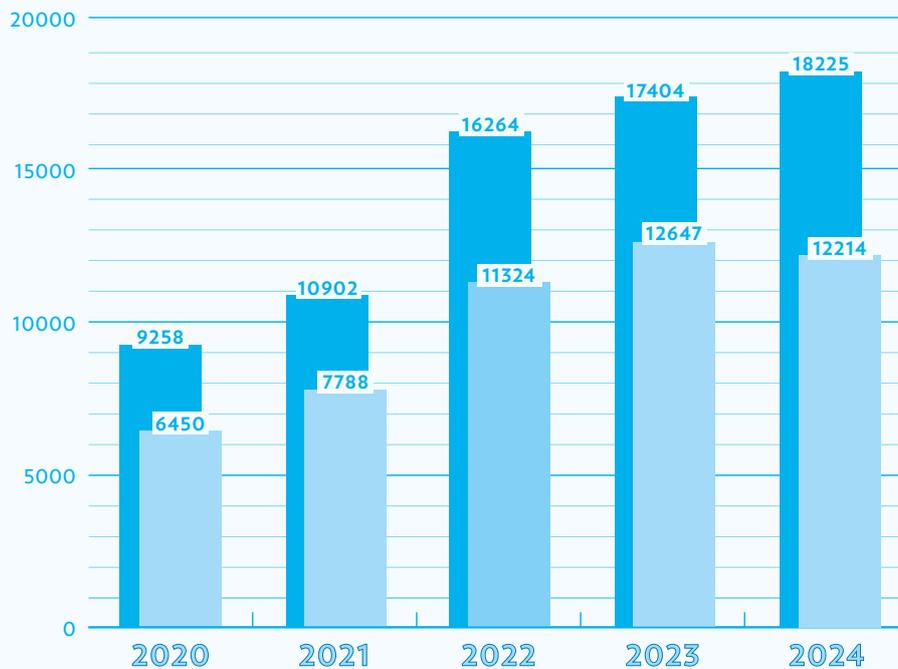
12 647

EN 2023

12 214

EN 2024

-3,42%

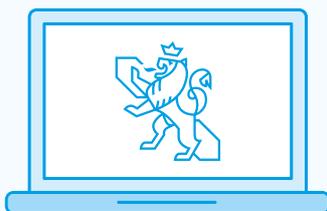


Vols



Dont vols simples

VOLS SIMPLES E-COMMISSARIAT



5 922

DÉCLARATIONS E-COMMISSARIAT
POUR VOLS SIMPLES



DONT



5 170

VOLS DE CARBURANT



331

VOLS DIVERS



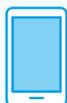
156

VOLS DE BICYCLETTE



153

VOLS DE PORTEFEUILLE



112

VOLS DE TÉLÉPHONE

VOLS AVEC VIOLENCES



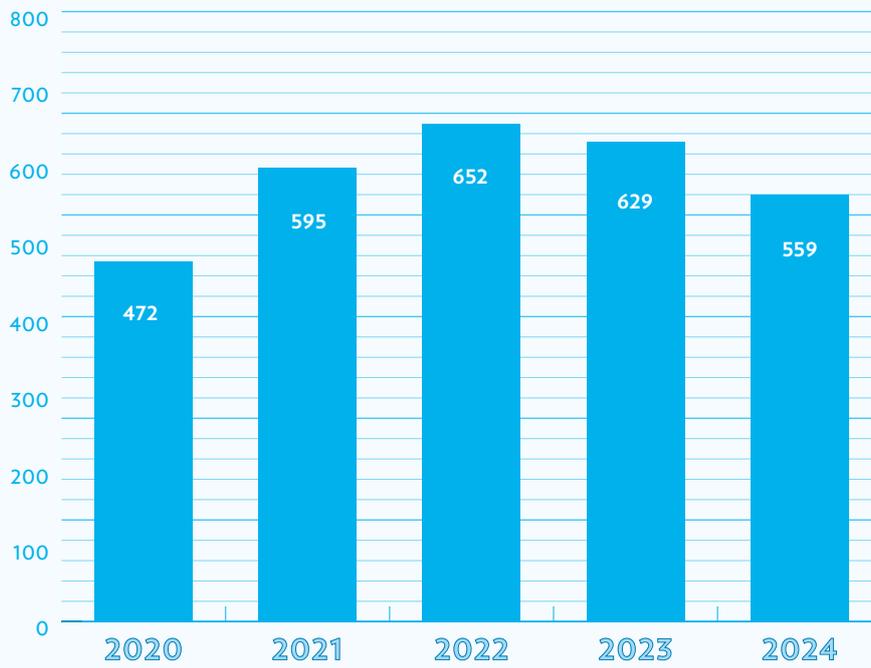
629

VOLS AVEC
VIOLENCES EN 2023

559

VOLS AVEC
VIOLENCES EN 2024

-11,12%



■ Faits accomplis + tentatives

VOLS À MAIN ARMÉE CONTRE LES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX



0
BANQUES
EN 2023

0
BANQUES
EN 2024



3
STATIONS D'ESSENCE
EN 2023

0
STATIONS D'ESSENCE
EN 2024



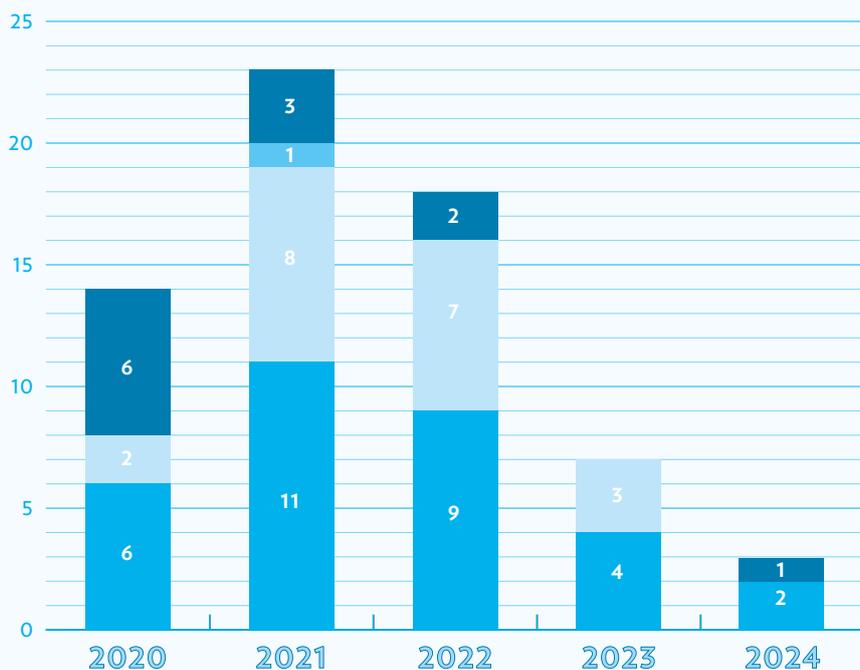
4
AUTRES COMMERCES
ET ÉTABLISSEMENTS
EN 2023

2
AUTRES COMMERCES
ET ÉTABLISSEMENTS
EN 2024



0
ATTAQUES SUR LES
DISTRIBUTEURS DE
BILLETS EN 2023

1
ATTAQUE SUR LES
DISTRIBUTEURS DE
BILLETS EN 2024



VOLS LIÉS AUX VÉHICULES



2826
VOLS LIÉS AUX VÉHICULES EN 2023

3777
VOLS LIÉS AUX VÉHICULES EN 2024

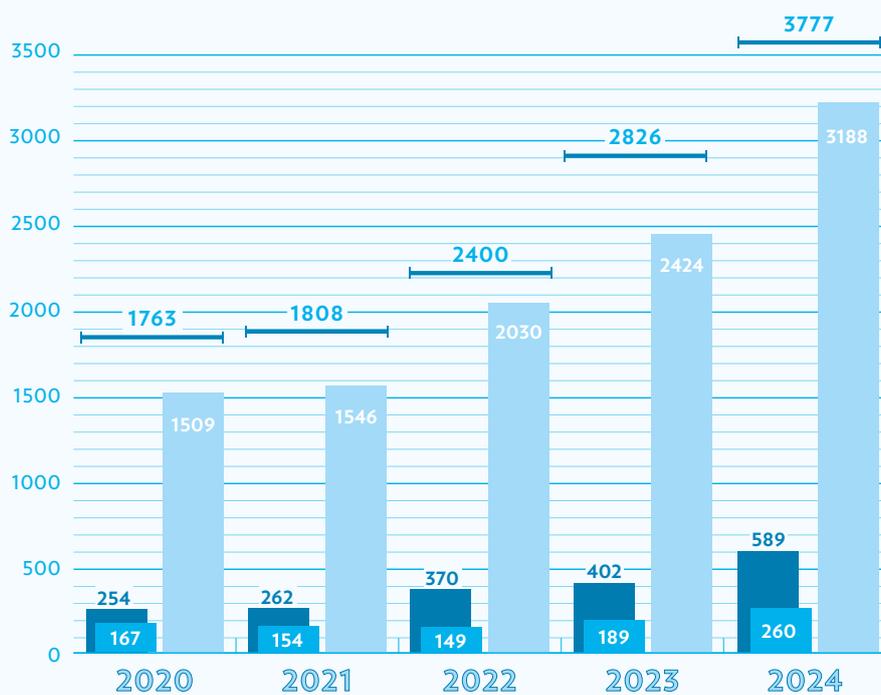
+ 33,65%



189
VOLS DE VÉHICULES PARTICULIERS EN 2023

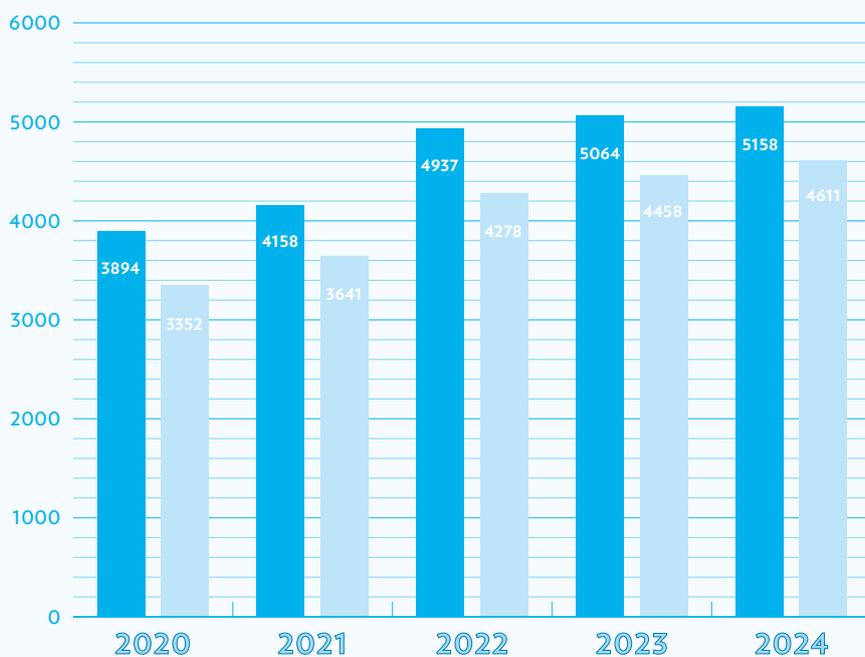
260
VOLS DE VÉHICULES PARTICULIERS EN 2024

+ 37,56%



■ Vols de véhicules
 ■ dont voitures particulières
 ■ Vols dans véhicules

VANDALISME



■ Affaires de vandalisme ■ dont destructions

ESCROQUERIES / ABUS DE CONFIANCE / USURPATIONS D'IDENTITÉ



6143
ESCROQUERIES
EN 2023

6382
ESCROQUERIES
EN 2024

+3,89%



266
ABUS DE CONFIANCE
EN 2023

417
ABUS DE CONFIANCE
EN 2024

+56,8%



353
USURPATIONS
D'IDENTITÉ EN 2023

386
USURPATIONS
D'IDENTITÉ EN 2024

+9,35%



Escroqueries Abus de confiance Usurpation d'identité

INFRACTIONS EN MATIÈRE DE STUPÉFIANTS

TRAFIC / DÉTENTION / CONSOMMATION



232
AFFAIRES DE TRAFIC
EN 2023

318
AFFAIRES DE TRAFIC
EN 2024

+37%



1684
DÉTENTIONS
EN 2023

1561
DÉTENTIONS
EN 2024

-7,31%



1213
AFFAIRES DE
CONSOMMATION
EN 2023

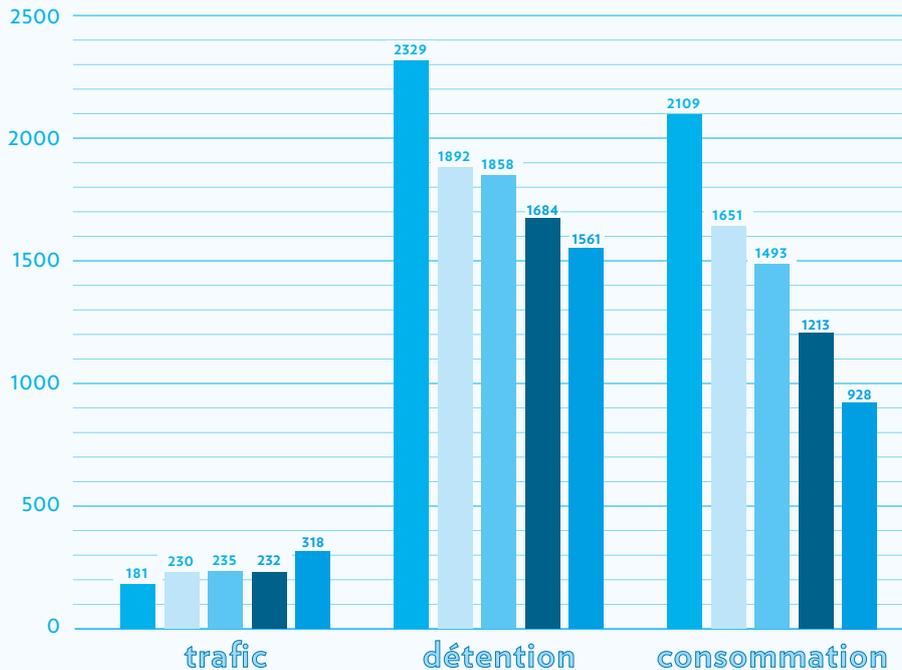
928
AFFAIRES DE
CONSOMMATION
EN 2024

-23,5%



333
AVERTISSEMENTS
TAXÉS ÉMIS EN 2024*

*pour des infractions liées à la consommation, la détention ou le transport de cannabis ou des produits dérivés de la même plante, conformément à la loi du 10 juillet 2023 portant modification de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, qui autorise la culture domestique tout en interdisant sa consommation et son transport en public.



2020 2021 2022 2023 2024

TENDANCES ET PHÉNOMÈNES SELON LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

CRIMINALITÉ CONTRE LES PERSONNES

La section « Infractions contre les personnes » est en charge d'affaires graves d'atteinte physique et psychologique contre les personnes dont principalement les affaires de meurtres respectivement d'assassinats (y inclus les tentatives), les homicides involontaires, les coups et blessures volontaires ou involontaires graves ainsi que les harcèlements obsessionnels, les diffamations et les calomnies. Il s'agit bien souvent d'enquêtes de longue haleine qui nécessitent un travail d'enquête minutieux vu les lourdes peines qui sont attachées à ces infractions.

Le nombre d'affaires en matière d'assassinats et meurtres a diminué en 2024 où nous comptons 2 nouvelles affaires contre 4 l'année précédente. En revanche, le nombre d'enquêtes pour tentative d'assassinat ou meurtre a considérablement augmenté en 2024 (23 affaires) par rapport à l'année 2023 (16 affaires). D'un autre côté, les affaires de menace de mort/attentats ainsi que de harcèlement obsessionnel se maintiennent à un niveau quasi constant par rapport à l'année dernière avec respectivement 12 et 9 nouvelles enquêtes traitées en 2024.

La section « Protection de la jeunesse », qui s'occupe principalement de violences et d'atteintes contre l'intégrité des mineurs a été fortement sollicitée en 2024 à l'instar des années précédentes. Même si les viols sur mineurs restent stables et à un niveau élevé, les affaires de pédopornographie ont augmenté significativement avec 107

nouvelles enquêtes confiées à la section contre 86 l'année précédente. Comme les années précédentes, le phénomène de partage de photos et de vidéos intimes, volontaire ou obtenu par la ruse, par des victimes souvent très jeunes, continue d'être une préoccupation.

En novembre 2024, pour tenir compte des spécificités de certaines infractions, une nouvelle section « Délinquance juvénile et maltraitements contre mineurs » a été créée, dont les enquêteurs travaillaient auparavant dans le domaine de compétence « Maltraitements contre mineurs, délinquance juvénile » de la section « Protection de la jeunesse et infractions à caractère sexuel » du Service de police judiciaire. Le champ d'action de cette nouvelle section est resté à peu près le même. Le nombre de dossiers d'enquête dans ce domaine a de nouveau augmenté en 2024 par rapport à l'année précédente. De plus, comme l'année précédente mais de manière moins significative, force est de constater une augmentation des dossiers d'enquête pour coups et blessures volontaires sur mineurs par des adultes.

Toujours en 2024, une nouvelle section « Protection avancée » a été intégrée au département de la criminalité contre les personnes. La section est spécifiquement axée sur la protection des victimes de violences ou de menaces graves. Dans ce contexte, un projet-pilote a été mis en œuvre en 2024 dans la région Centre/Est, ayant pour objectif d'améliorer l'évaluation des risques dans les affaires de violences domestiques graves, par la mise en place d'évaluations approfondies avec tous les acteurs impliqués. Ce projet-pilote sera étendu sur tout le pays dès cette année.

Dans le domaine de la traite des êtres humains, la section a assuré l'assistance, la protection, ainsi que l'identification officielle des victimes ayant des besoins spécifiques, tout en contribuant activement aux actions de sensibilisation à ce problème encore mal connu. Dans l'ensemble, cette unité a pour mission de renforcer les droits et la protection des victimes dans des situations extrêmes, en leur offrant la possibilité de témoigner et de faire valoir leurs droits en toute sécurité, sans crainte d'intimidation ou de représailles.

CRIMINALITÉ CONTRE LES BIENS

Dans le domaine des cambriolages, l'année 2024 connaît une baisse modérée du nombre global de faits constatés, notamment au niveau des maisons unifamiliales. Une grande partie des auteurs de cambriolages vient de l'étranger, majoritairement des pays des Balkans, des pays du sud-ouest de l'Europe, mais aussi de la Grande Région. Les auteurs locaux eux, sont majoritairement issus du milieu des sans-abris et de la toxicomanie. Ils commettent des cambriolages afin de financer leur addiction et/ou leur survie. À côté de cette criminalité locale, un nombre important de cambriolages et de vols sont commis par des jeunes ressortissants nord-africains, majoritairement en séjour illégal au Luxembourg. Dans leur chef, un certain sentiment d'impunité se développe dans la mesure où le recours à des fausses identités de mineurs leur permet d'échapper assez facilement à des poursuites judiciaires.

Dans ce contexte, la section « Répression du grand banditisme » combat le fléau des séries de cambriolages par une approche proactive dont le but est d'empêcher les auteurs actifs de commettre de nouveaux faits en mettant l'accent sur une analyse continue et en temps réel des faits et phénomènes, une présence accrue, ciblée et systématique d'équipes sur le terrain et une réaction répressive rapide orientée résultat.

Les vols de véhicules haut de gamme, surtout du type SUV / 4x4 restent d'actualité avec une hausse considérable du nombre de faits en 2024. Des groupements professionnels d'auteurs originaires des pays baltiques et du sud-est de l'Europe principalement, ont jeu facile pour voler des voitures de luxe technologiquement peu protégées et stationnées en abondance sur la voie publique au Luxembourg.

Au total, la Police a procédé en 2024 à 105 arrestations pour vols à l'aide d'effraction et/ou d'escalade.

De plus, 47 personnes ont été arrêtées pour vols à l'aide de violence et/ou menaces.

Quant aux autres formes de vols aggravés, les chiffres restent plutôt stables et à un niveau relativement faible. Ainsi l'année 2024 n'a connu qu'une seule attaque sur un distributeur automatique de billets, cette dernière n'ayant pas été couronnée de succès.

Au cours de l'année 2024, la section « Criminalité générale » a connu une vague impressionnante d'escroqueries visant aussi bien les particuliers que l'État. Les particuliers, victimes de fraudes, contactés via les réseaux sociaux, des appels téléphoniques, des SMS ou des mails, sont incités par des malfaiteurs rusés à verser de larges sommes d'argent ou à fournir leurs données bancaires et codes secrets personnels. Tout au long de l'année, une enquête d'envergure portant sur des centaines de cas d'escroqueries dénommées « Fraude Luxtrust » a permis d'identifier 16 auteurs appartenant à un réseau international ayant causé un préjudice de plus de 3.5 millions d'euros. La Police a lancé une large campagne de prévention qui n'a malheureusement eu qu'un impact limité sur le nombre de faits. De manière générale, des efforts de prévention ciblés de tous les acteurs impliqués doivent être maintenus afin d'éviter au maximum des nouvelles victimes.

Aussi, le nombre d'enquêtes portant sur des escroqueries à subvention dont l'État est victime a également fortement progressé. Cette tendance s'explique en partie par le fait que les services étatiques font davantage de contrôles que par le passé. Les investigations en la matière restent complexes, notamment pour localiser les auteurs qui vivent souvent à l'étranger à des adresses non officiellement déclarées.

Les enquêtes sur les abus de faiblesse, dont le nombre s'est stabilisé en 2024, restent une priorité de la section. Quant aux appels de choc, une forte diminution de faits a pu être constatée grâce au bon travail de prévention et l'excellente coopération internationale sous la direction d'Europol.

Dans le domaine des jeux de hasard, la problématique des bornes de jeux installées dans des cafés reste d'actualité, en partie en raison des difficultés d'interprétation du cadre légal existant.

La section « Enquêtes spécialisées » est principalement en charge des enquêtes sur les incendies volontaires ou involontaires et des enquêtes portant sur les accidents de travail graves. L'enjeu de ces enquêtes souvent très techniques et chronophages est particulièrement important vu les drames humains connexes. Ainsi, en 2024, 6 personnes ont perdu la vie lors d'un incendie respectivement un accident de travail.



CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Depuis plusieurs années, le trafic de stupéfiants sur la voie publique au Luxembourg implique la présence de vendeurs de drogue originaires d'Afrique de l'Ouest, spécialisés dans la vente de cocaïne. Une évolution récente de ce phénomène consiste dans le fait que ces trafiquants résident désormais majoritairement en France, dans la région frontalière avec le Luxembourg, et qu'ils disposent d'une demande d'asile déposée en France. De plus, des individus en provenance des Pays-Bas sont également actifs au Luxembourg et dans les zones frontalières avec la Belgique, où ils approvisionnent les dealers locaux en héroïne. Au cours de l'année écoulée, plusieurs affaires d'envergure ont pu être clôturées avec succès après de nombreux mois d'enquête.

Mise à part ces enquêtes d'ampleur importante, la section « Stupéfiants » participe également à de nombreux contrôles d'envergure organisés conjointement avec les commissariats ou effectués des opérations dites de « flagrants délits ».

Au total, 207 arrestations ont été effectuées dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants en 2024.

En outre, au niveau international, la section « Stupéfiants » a participé à trois actions « Etoile » organisées dans le cadre de la coopération transfrontière entre la Belgique, les Pays-Bas et la France relative à la lutte contre les stupéfiants.

La situation actuelle concernant les activités extrémistes et terroristes en général au Luxembourg est restée inchangée par rapport à l'année précédente. Les enquêtes antiterroristes continuent à se concentrer aussi bien sur le spectre de l'extrême-droite que sur le spectre islamiste-salafiste.

L'extrémisme d'inspiration islamiste constitue désormais une menace durable. La propagande du spectre islamiste vise elle aussi à endoctriner les mineurs et les jeunes adultes.

La propagande pro-Daesh a connu un nouveau rebondissement avec la résurrection de l'État Islamique sous l'égide du ISPK (Islamic State Province Khorasan).

En raison du glissement vers la droite de plusieurs États occidentaux, l'extrême droite perçoit son soutien comme renforcé et sa légitimité accrue. Ainsi, la propagande néonazie en ligne ressurgit de manière assez dominante sur presque toutes les applications des médias sociaux, surtout sur les sites fréquentés par les jeunes. Il convient de noter que l'idéologie de l'extrême droite est en pleine évolution, et ne se concentre plus exclusivement sur le volet raciste ou antisémite; s'y mêle la misogynie, le phénomène des 'Pedo Hunters', voire celui des 'incels', les tendances pro-russes, anti-libérales et anti-LGBTQAI+.

Au cours de l'année 2024, la situation géopolitique au Proche-Orient a connu des évolutions marquantes, dont les conséquences se sont traduites sous forme de manifestations pro-palestiniennes et pro-israéliennes au Luxembourg. Cependant ces événements hebdomadaires se sont déroulés sans incident majeur.

En outre, les enquêtes de la section anti-terrorisme ont aussi prouvé qu'au cours de l'année écoulée, les commentaires haineux et les discours de haine inondent toujours et encore l'Internet et notamment les réseaux sociaux. Les groupes les plus vulnérables visés par ces propagateurs de haine restent les réfugiés, les étrangers, les Juifs, les personnalités politiques, les homosexuels, les mécréants et, plus largement, tous ceux qui pensent différemment.

Par rapport à l'année précédente, force est de constater que la situation de la traite des êtres humains reste inchangée. Le phénomène d'augmentation d'une pratique plus discrète de la prostitution, s'exerçant principalement dans des lieux clos (appartements privés), continue de s'accroître. Les annonces proposant des services d'escorte publiées sur Internet facilitent le roulement de prostitué(-e)s dans des appartements pour des séjours à durée limitée. Ces derniers / dernières poursuivent ainsi leurs activités à travers toute l'Europe en suivant le même schéma. Les ressortissant(e)s sud-américain(e)s, ukrainien(e)s et biélorusses sont les plus représenté(e)s parmi les personnes s'adonnant à des prestations sexuelles tarifées.

Pour ce qui est de l'exploitation par le travail, il n'y a guère de nouveautés, les secteurs à risque étant toujours celui de la restauration, celui de la construction et celui du travail à domicile. En général, il convient cependant de noter que le nombre des victimes présumées et identifiées en matière de la traite des êtres humains est en baisse par rapport à l'année précédente.

L'impact des tensions aux frontières extérieures de l'Union européenne se fait également ressentir au Grand-Duché de Luxembourg. En effet, la collaboration et l'échange d'informations avec Europol ont permis de participer à plusieurs enquêtes d'envergure internationale et de constater que des individus résidant sur notre territoire sont impliqués dans des activités de trafic illicite de migrants.



CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le département dédié à la lutte contre la criminalité économique et financière auprès du Service de police judiciaire est chargé de mener des enquêtes judiciaires en relation avec des infractions économiques et financières. Entrent notamment dans le champ de compétence du département, les infractions constatées dans le cadre d'activités professionnelles, sociétaires et financières au détriment de particuliers, de personnes morales ou encore de l'État qui, dans un grand nombre de cas, sont exposés à un préjudice pécuniaire. Tout au long de l'année 2024, les membres du département sont confrontés d'une part à un nombre important de nouvelles affaires et d'autre part à une amplification de la complexité des enquêtes.

À noter que le département a procédé une nouvelle fois cette année au recrutement extraordinaire de membres en vertu de l'accord de coalition 2023-2028 et de l'exercice d'évaluation du Luxembourg par le Groupe d'action financière (GAFI). Aussi, le département a connu, au cours de l'année 2024, une croissance de 12% au niveau de son effectif et cette évolution positive, qui est appelée à perdurer les prochaines années, commence à porter ses fruits.

Des efforts considérables en matière de coordination et de coopération, tant au niveau national qu'au niveau international, doivent nécessairement être déployés dans la lutte contre la criminalité économique-financière qui revêt de plus en plus un caractère international. Ces efforts se traduisent notamment par la réactivité de la section « Entraide judiciaire internationale » face aux nombreuses demandes d'entraide internationale, y compris les décisions d'enquête européenne, émanant des autorités étrangères. Dans le but de répondre aux exigences européennes et internationales en temps opportun, ladite section a mis en

œuvre tous les efforts nécessaires en vue de répondre à 557 demandes d'entraide au cours de l'année 2024.

Avec le lancement du Parquet européen le 1^{er} juin 2021, dont la mission est de diriger des enquêtes et mener des poursuites pénales contre des infractions portant atteinte au budget de l'UE, le nombre d'enquêtes lui confiées progresse. Afin d'assurer un échange régulier avec le Parquet européen et de garantir une meilleure exécution des réquisitions et des actes d'enquêtes obtenus par ce dernier en temps voulu, une nouvelle section « EPPO » a été spécifiquement créée au sein du département au cours de l'année.

Une étroite collaboration avec de nombreux acteurs nationaux dont notamment les autorités judiciaires, la Cellule de renseignement financier (CRF) ou le Bureau de recouvrement des avoirs (BRA) a également été entretenue tout au long de l'année, afin de mener à bien les enquêtes du département, dont certaines font l'objet d'une ample et récurrente médiatisation.

L'année 2024 a en outre été marquée par une accentuation substantielle des efforts de recouvrement des avoirs par la section « Anti-blanchiment », moyennant les pouvoirs de blocage de la CRF, les réseaux européens et internationaux du BRA ainsi que, depuis cette année, le système de réponse rapide « I-GRIP » mis à la disposition des services de police des 196 pays membres d'Interpol, afin d'intercepter rapidement les transactions financières suspectées d'être liées à des activités criminelles et d'en demander le recouvrement. Le nombre de demandes urgentes de blocage de fonds exécutées par le département ont notamment augmenté de 24% pour l'année 2024 (comparé à l'année précédente), et ont permis le blocage et la restitution de plusieurs millions d'euros aux victimes conformément à la politique nationale du « le crime ne paie pas ». Outre les missions mentionnées ci-dessus, la section « Anti-blanchiment » est compétente pour mener les enquêtes de patrimoine ainsi que les enquêtes en lien avec les infractions de blanchiment et de financement du terrorisme, les manquements aux obligations professionnelles en la matière et le non-respect des sanctions financières internationales. Le nombre de nouvelles affaires attribuées au cours de l'année 2024 à la section s'élève à 103 dossiers. De surcroît, lorsque l'infraction primaire au blanchiment est présumée être en lien avec des activités d'organisations criminelles ou le financement du terrorisme, la section « Anti-blanchiment » opère d'urgence, et de façon de plus en plus systématique, des enquêtes parallèles de blanchiment de capitaux en sus des enquêtes menées par d'autres services sur l'infraction primaire.

Pour la section « Infractions économiques et financières », l'année 2024 se caractérise par l'arrivée de 89 nouvelles affaires qui englobent des phénomènes criminels susceptibles de faire naître des préjudices importants ou de

toucher beaucoup de victimes. Parmi les 439 affaires assignées à la section, les principales infractions rencontrées sont les abus de biens sociaux (46%), les faux et usages de faux (15%), les escroqueries sous différentes formes tels que le phishing, les escroqueries à l'investissement ou les escroqueries fiscales (13%) et les banqueroutes frauduleuses (11%). Le renfort en personnel de 2024 a en outre permis à la section de réduire le nombre des affaires non-attribuées de 9% comparé à l'année précédente.

De manière similaire, les différentes sections traitent plusieurs affaires de fraudes ou d'escroqueries perpétrées via Internet telles que les arnaques au président ou les escroqueries à subvention. Certaines d'entre-elles ont eu un impact médiatique important.

Tout au long de l'année 2024, la section dédiée aux formations, à l'appui et à la méthodologie (FAME) a continué à mettre l'important volet de la formation au centre de ses préoccupations. Outre l'adaptation régulière de procédures, la section continue à s'engager dans un encadrement renforcé des nouveaux membres civils et policiers qui sont appelés à rejoindre par la suite les différentes sections du département. Ces enquêteurs « novices » bénéficient, lors de leur affectation initiale de 12 mois à la section, de formations pratiques et théoriques approfondies et d'un accompagnement rapproché, afin de les introduire dans le monde complexe et varié de la criminalité économique et financière.

Les engagements continuels du département à partager son expertise, à s'adapter de façon dynamique à l'évolution perpétuelle des modes opératoires criminels, et d'apporter son soutien aux autres services de la Police grand-ducale, constituent la réelle force motrice du département dans la lutte contre la criminalité économique et financière.



APPUI OPÉRATIONNEL

En ce qui concerne les infractions relevant du domaine de la cybercriminalité, une augmentation des infractions signalées en lien avec les cryptomonnaies a été observée. Ainsi, la section « Cybercriminalité » a traité 16 enquêtes dans ce domaine en 2024 contre 11 l'année précédente. À l'instar des années précédentes, les affaires d'escroquerie sur Internet continuent d'occuper le haut du panier de la section avec 29 enquêtes traitées en 2024 (contre 24 en 2023). La même tendance est enregistrée au niveau des affaires d'usurpation d'identité avec 13 enquêtes pour 2024 contre 6 en 2023.

Par contre, d'autres formes d'infractions dites « cyber » sont en régression par rapport à l'année précédente. C'est ainsi que la section a traité une seule affaire mettant en œuvre des logiciels de rançonnage (ransomware) en 2024 contre 5 en 2023, 4 affaires d'hameçonnage (phishing) contre 7 l'année précédente et 4 enquêtes de piratage (hacking) contre 7 en 2023.

En termes d'appui à d'autres unités de la Police respectivement de requêtes venant de l'étranger, la section a été largement plus sollicitée que l'année précédente avec une augmentation de 40% des appuis réalisés pour d'autres unités de la Police et de 75% pour ce qui est des requêtes dans le cadre de la convention de Budapest (47 demandes en 2024 contre 27 en 2023) qui prévoit une obligation de gel des données informatiques sur demande d'un membre du réseau et ceci 24/7.

La section « Nouvelles technologies » a connu une croissance de l'ordre de 18% des affaires traitées par rapport à l'année 2023 en passant de 690 à 813 affaires. Ici, ce sont surtout les affaires avec un certain degré d'urgence qui ont fortement augmenté (de l'ordre de 25%). Ainsi, une autre des priorités de la section a été d'augmenter l'automatisation de certaines tâches afin d'optimiser les ressources humaines disponibles dans l'objectif de traiter le nombre croissant de demandes d'appui dans un délai raisonnable afin d'éviter que des informations critiques ne deviennent obsolètes. En 2024, la section a également connu une recrudescence des demandes de localisation qui passe de 303 demandes en 2023 à 350 pour l'année 2024, soit une progression de 16%.

En 2024, la section « Nouvelles Technologies » a initié l'analyse des supports de données provenant des véhicules (vehicle forensics) comme nouveau domaine de compétence et a développé les premières approches dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les véhicules accidentés. En outre, deux Proof of Concepts (PoC) ont été réalisés pour tester l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la classification d'images et de vidéos. Par ailleurs, trois agents de la section ont participé, sous la direction du bureau Cyber/Secu SIC de l'Armée luxembourgeoise, à l'exercice « Locked Shields » (OTAN), un exercice annuel de cyberdéfense de grande envergure. Finalement, un agent a pris part à des journées opérationnelles « TRACKATHON », un marathon de recherche d'information de sources ouvertes, organisé par Europol à La Haye, pour retrouver des fugitifs.

La section «Police scientifique» connaît à nouveau une évolution aussi bien dans ses domaines d'expertise qu'au niveau de son activité. En 2024, le nombre de dossiers transmis pour traitement et conservation a progressé de 28 % par rapport à 2023, tandis que le volume des scellés reçus a augmenté de 29 %. Cette tendance concerne notamment les analyses de traces dactyloscopiques, ainsi que l'exploitation des traces de semelles et d'outils (utilisés notamment dans les cambriolages). La demande en analyses génétiques est également en hausse constante, avec une progression continue des profils insérés dans la base de données nationale depuis 2020.

La section «Police scientifique» propose également une expertise en examen d'écritures manuscrites, permettant de comparer un texte litigieux à l'écriture d'un individu. Les conclusions sont présentées sous la forme d'un rapport de vraisemblance, fondé sur une échelle verbale.

Les différentes unités régionales de la Police technique (PTR), qui sont en charge principalement de la prise de traces et d'empreintes sur les différents lieux de crime, ont été fortement sollicitées au cours de l'année 2024 avec une progression de quelques 40% en termes d'interventions. Ce développement s'explique principalement par la multiplication du type de traces qui peuvent être recueillies permettant ainsi d'augmenter fortement le taux d'élucidation notamment pour ce qui est des cambriolages.



CONSTATATIONS PAR RAPPORT AU CODE DE LA ROUTE

BILAN AVERTISSEMENTS TAXÉS

ÉVOLUTION DES CHIFFRES DES AVERTISSEMENTS TAXÉS



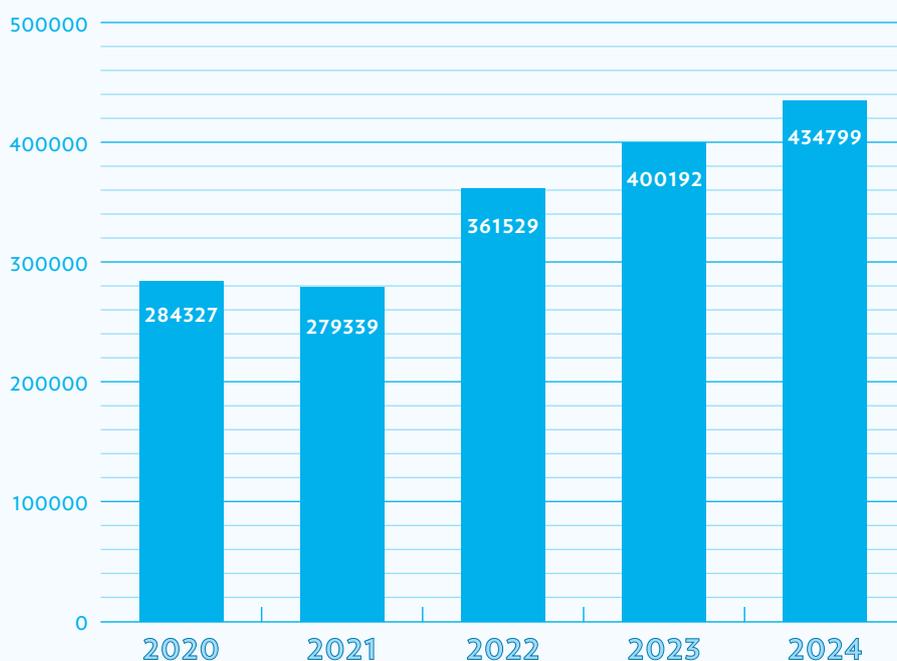
400 192

AVERTISSEMENTS TAXÉS
EN 2023

434 799

AVERTISSEMENTS TAXÉS
EN 2024

+8,46%



BILAN DES AVERTISSEMENTS TAXÉS EN 2024



434 799

ENTOTAL



DONT



381 736

AT DE 49 €

ET



6 732

AT DE 74 €

ET



30 841

AT DE 145 €

ET



6 958

AT DE 250 €

BILAN AVERTISSEMENTS TAXÉS ÉMIS PAR LES AGENTS DE POLICE

ÉVOLUTION DES CHIFFRES DES AVERTISSEMENTS TAXÉS



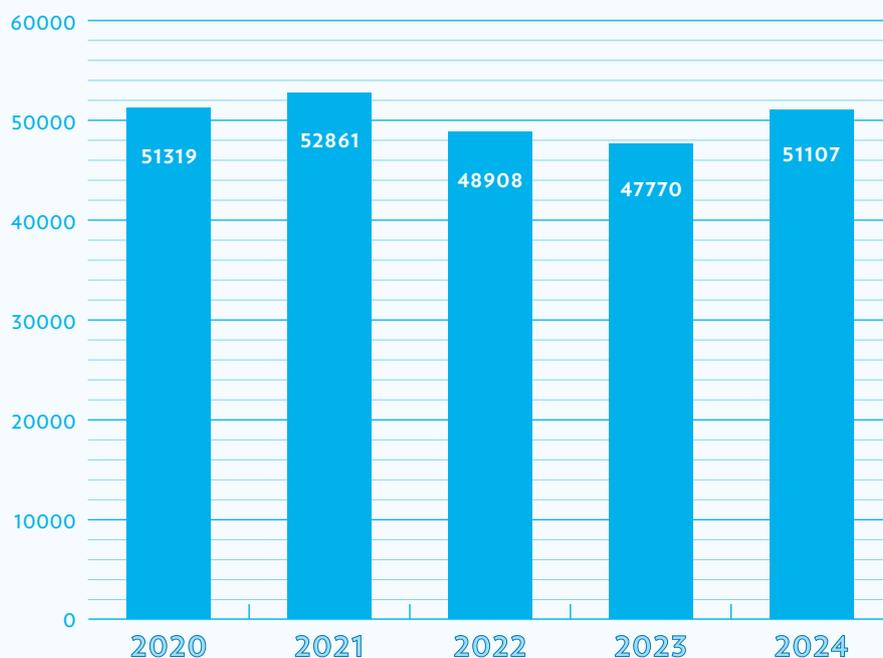
47 770

AVERTISSEMENTS TAXÉS
ÉMIS PAR LES AGENTS DE
POLICE EN 2023

51 107

AVERTISSEMENTS TAXÉS
ÉMIS PAR LES AGENTS DE
POLICE EN 2024

+6,98%



BILAN DES AVERTISSEMENTS TAXÉS EN 2024



51 107

EN TOTAL



DONT

13 186

AT DE 49 €



ET

6 732

AT DE 74 €



ET

15 699

AT DE 145 €



ET

6 958

AT DE 250 €

BILAN DES PROCÈS-VERBAUX EN 2024



20 404

PROCÈS-VERBAUX
ÉTABLIS (HORS ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION)

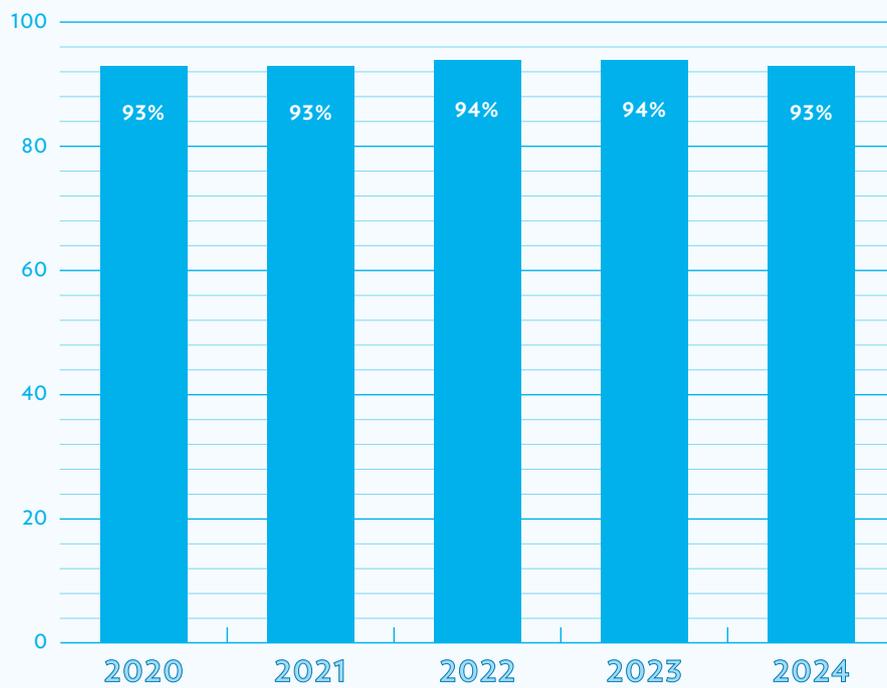
TAUX DE PAIEMENT DES AVERTISSEMENTS TAXÉS



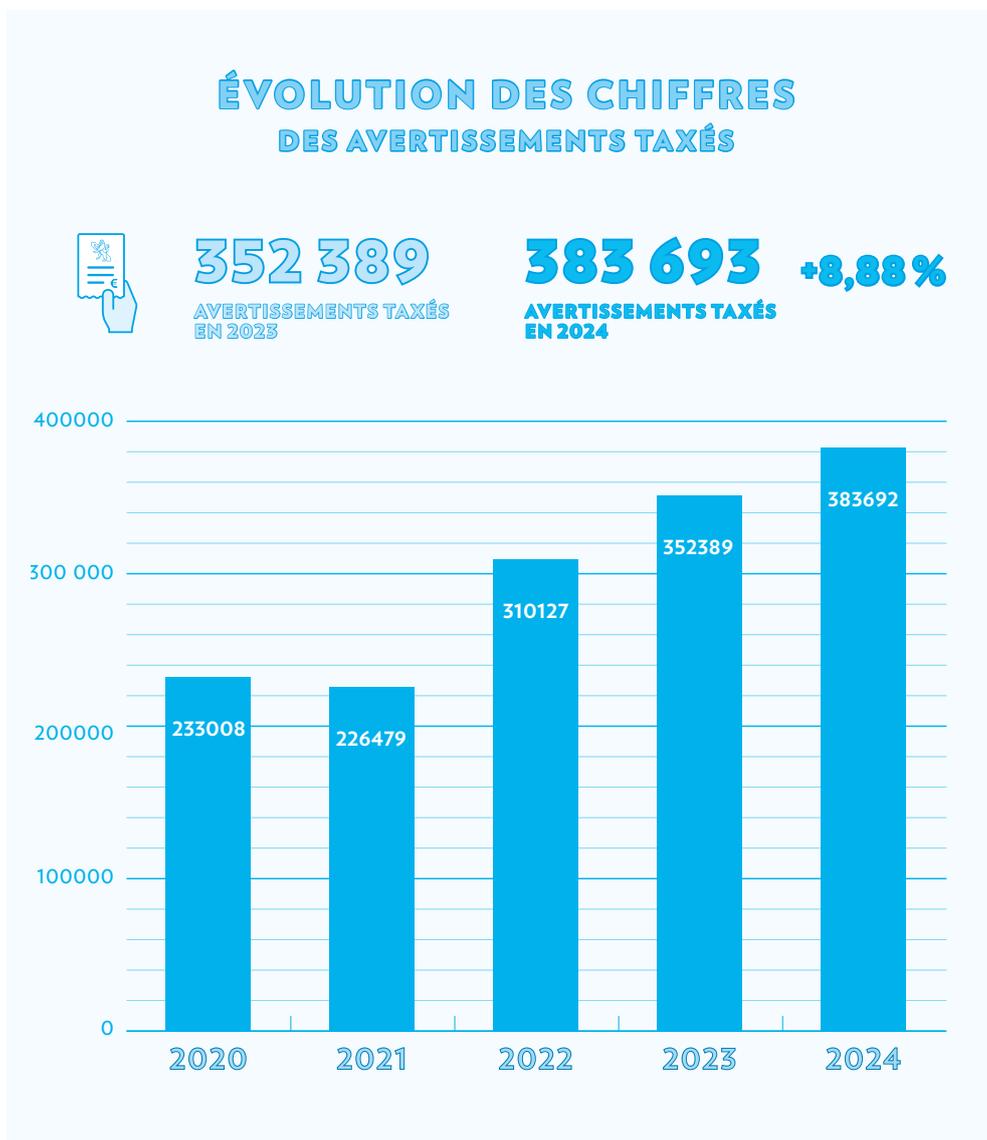
94%
EN 2023

93%
EN 2024

- 1,06%



BILAN DES RADARS AUTOMATIQUES* (CSA)



*En 2024: radars fixes (27) / radars tronçon (5) / radars remorque (2) / radars mobiles (5)

BILAN DES AVERTISSEMENTS TAXÉS EN 2024



383 693

EN TOTAL



DONT



368 550

AT DE 49 €

ET



15 143

AT DE 145 €

BILAN DES AMENDES FORFAITAIRES* EN 2024



20 860

ÉMISES



5 495

PAYÉES DIRECTEMENT
AUPRÈS DE LA PGD

BILAN DES PROCÈS-VERBAUX EN 2024



12 122

CLÔTURÉS

*Il s'agit ici des AF qui sont réglées sur le compte de la PGD. Nous ne disposons pas de données par rapport au taux de paiement des AF recouvrées par l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA.

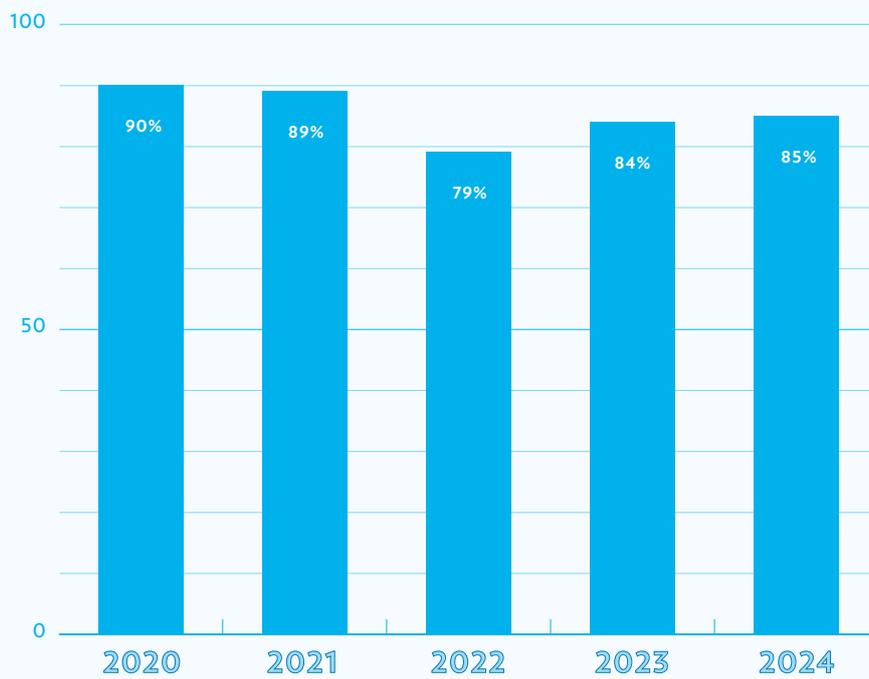
TAUX DE PAIEMENT DES AVERTISSEMENTS TAXÉS



84%
EN 2023

85%
EN 2024

+ 1,19%



PERMIS DE CONDUIRE RETIRÉS





PROACTIVITÉ

La proactivité est ancrée dans le texte de loi sur la Police grand-ducale: « La Police est proche de la population, à laquelle elle fournit conseil et assistance. Elle agit par des actions préventives, proactives, dissuasives et répressives » (Loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale).

La proactivité comme action ou attitude dynamique, réalisée avec anticipation pour reconnaître un besoin ou une attente en vue d'être en mesure d'y répondre convenablement ou pour prévenir un problème se traduit par la visibilité, la prévention, l'initiative, l'adaptabilité, la qualité du travail, l'orientation client, le community policing et la communication. L'objectif recherché consiste notamment en la prévention de troubles à l'ordre public ainsi que d'infractions pénales, une amélioration de la sécurité des citoyens ainsi que de leur sentiment de sécurité et de leur confiance, mais aussi celle des policiers.

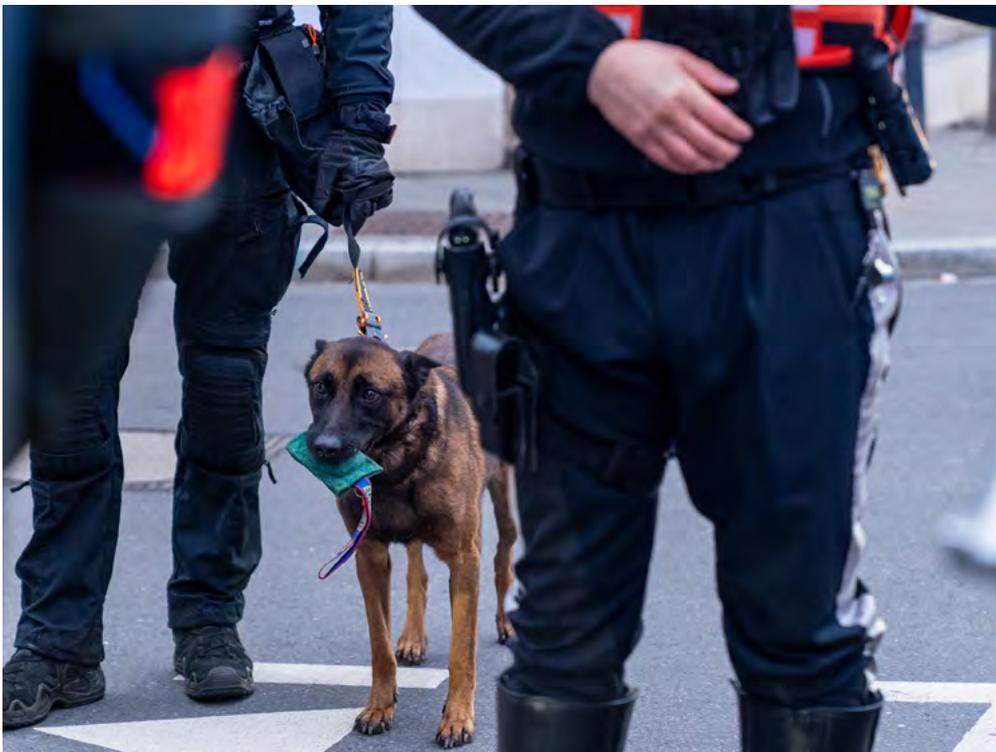
Elle doit être mise en œuvre aussi bien en matière de police administrative qu'en matière de police judiciaire, mais également au sein des directions de support.

Un exemple au niveau des services de police judiciaire constitue la mise en place de patrouilles systématiques avec des véhicules banalisés au niveau de la répression du grand banditisme (prévention de cambriolages, de vols avec violence, etc.). Ainsi en 2024, une quarantaine de membres a été engagée en moyenne pour l'accomplissement de patrouilles dans le cadres de la proactivité. Au total, environ 5.500 heures de patrouilles ont été effectuées au sein de la section respective du SPJ.

Le projet-pilote relatif à la Police locale réalisé dans le cadre des priorités du gouvernement constitue une autre illustration de mise en œuvre de la proactivité au niveau des services de police administrative.

Un exemple commun constitue les actions concertées entre le Service de police judiciaire et la région de police Capitale. La Police a ainsi effectué durant l'année 2024, 14 opérations de contrôle d'envergure dans le quartier de la gare dans le but d'identifier et d'interpeller des trafiquants de drogue. Ces interventions, menées en collaboration entre les services de police de la région Capitale et le Service de police judiciaire (section « stupéfiants »), avec l'appui spécialisé du groupe canin, s'inscrivent dans une stratégie renforcée de lutte contre le trafic de stupéfiants et visent à améliorer la sécurité dans cette zone particulièrement touchée par ce phénomène.

Par ailleurs, des formations dans le cadre du séminaire chef d'unité et de la formation de base sont dispensées à ce sujet, ainsi qu'une sensibilisation lors des forums au sein de la Police.



PRÉSENCE POLICIÈRE ET POLICE LOCALE

Le projet-pilote de la Police locale a été mis en place le 1^{er} juillet 2024 pour une durée de six mois dans les villes d'Esch-sur-Alzette et de Luxembourg. Son objectif principal était de renforcer la présence policière dans l'espace public, de maintenir l'ordre public, de favoriser une proximité accrue avec les citoyens et de garantir une surveillance et un contrôle efficace de la circulation au quotidien.

Entre le 1^{er} juillet et la fin de l'année 2024 environ 2.000 contrôles ont été effectués dans le cadre de la Police locale auxquels se rajoutent pour le compte de l'année 2024, plus de 30.000 contrôles en matière de circulation routière et environ 36.000 contrôles en matière de prévention de la criminalité.

La Police locale a pour mission principale de renforcer la présence policière et d'améliorer la sécurité de la population.

Les actions sont organisées autour des axes suivants :

1. **Visibilité, accessibilité et proximité :**
 - Patrouilles pédestres et cyclistes régulières pour assurer une présence policière rassurante et préventive dans les secteurs désignés;
 - Réponse rapide à toutes les demandes du public et disponibilité pour assurer une accessibilité constante;
 - Engagement régulier avec les citoyens, commerçants et autres acteurs locaux.
2. **Renforcement du sentiment de sécurité :**
 - Patrouilles ciblées dans les secteurs définis pour renforcer la présence policière et répondre aux préoccupations de sécurité;
 - Intervention proactive en cas de situations compromettantes (incivilités, nuisances);
 - Orientation des sans-abris vers les structures d'accueil, notamment en hiver, pour une prise en charge adaptée.

3. **Actions préventives et respect du règlement général de la Police :**

- Prévention de la commission d'infractions;
- Contrôle du respect des lois et règlements dans les secteurs définis et prise de mesures (rédaction de procès-verbaux) en cas d'infractions;
- Surveillance particulière de la mendicité agressive ou harcelante.

4. **Intervention en cas de troubles à l'ordre public :**

- Gestion des troubles à l'ordre public, manifestations et conflits locaux, en rappelant à la loi les personnes impliquées;
- Prise en charge des infractions mineures sur place, et faire appel au Poste de commandement régional pour les cas nécessitant un suivi judiciaire approfondi.

Une concertation régulière entre les directeurs régionaux et les bourgmestres concernés a été mise en place, facilitant l'adaptation des missions en fonction des besoins du terrain.

Au vu des résultats encourageants de ce projet, une extension du dispositif de Police locale à d'autres communes du pays a été décidée.



PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Programmes de prévention

Les différents programmes de prévention de la Police grand-ducale visent à informer un public cible bien déterminé sur un phénomène qui le concerne directement, afin de sensibiliser ces personnes aux risques encourus et aux possibilités pour les éviter ou réduire.

Les différents programmes de prévention sont offerts à des personnes intéressées, par des policiers et sur demande. La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de prévention de la criminalité (SNPC).

Les thèmes suivants sont principalement abordés par la Police grand-ducale :

- a.**
- **délinquance juvénile:** stupéfiants, violence, graffiti et vols à l'école ;
 - **affirmation de soi:** prévention en matière de violence ;
 - **3^e âge:** concept du « Seniorensicherheitsberater »
 - **différentes formes d'arnaques** (Phishing, scam par SMS ou E-Mail, appels téléphoniques de choc,...) et
- b.**
- **cambriolages:** sécurisation du domicile ;
 - **vols à la ruse ;**
 - **arnaques ;**
 - **sécurité publique:** aménagement urbain.

Ces activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé aux niveaux national et régional. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, des associations, des ministères et des services communaux.

En ce qui concerne les domaines précités sous a., 504 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 1006 heures, ont été dispensées en 2024, aussi bien au quatrième cycle fondamental qu'à l'enseignement secondaire.

En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures s'élevait à 1104, dispensées lors de 540 séances. Les cours ont été tenus aux écoles fondamentales et post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (3^e âge, etc.).

En 2024, 1031 heures ont été consacrées à des formations spéciales qui ont été offertes notamment dans les domaines 'affirmation de soi', 'accompagnateur de bus' ainsi que pour le projet « bléif cool um Pool ».

Pour les sujets sous b., c'est surtout le Service national de prévention de la criminalité (SNPC) qui constitue le point de contact privilégié pour les personnes privées ainsi que pour toute institution (banques, services de gardiennage, armureries, commerces, ministères, communes, etc.) qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention contre les cambriolages et toute autre forme de criminalité.

En ce qui concerne le conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur habitation, 187 visites à domicile ont été effectuées, 9 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri et 67 réunions ont eu lieu pour la mise en place de concepts de sécurité pour différentes administrations (ministères, Chambre des députés, écoles, etc.).

Du 10 au 13 octobre 2024, le SNPC a participé à la «Semaine nationale de logement» pour sensibiliser le public sur les mesures en matière de sécurisation de leur habitation. L'utilisation du véhicule de prévention contribue à une amélioration de notre visibilité.

Le SNPC a en outre participé en 2024 à plusieurs (vidéo)conférences organisées par le groupe de travail européen en matière de «Protection of Public Spaces» instauré

par la Commission européenne ainsi que par le groupe EUCPN (European Crime Prevention Network), un réseau européen de prévention de la criminalité. Ce réseau vise à relier les niveaux local, national et européen et à promouvoir les connaissances et les pratiques en matière de prévention de la criminalité dans les États membres de l'UE.

En ce qui concerne les comités de prévention et de concertation, 16 réunions au niveau local ont eu lieu en 2024 dans les différentes communes du Grand-Duché ainsi que 4 comités de concertation au niveau régional.

Pour les conseillers en sécurité des seniors (SéniorenSécherheetsBeroder), des stands de sensibilisation préventive ont été organisés dans les grandes surfaces à Bascharage et Marnach ainsi que pendant le salon des seniors à Bertrange.



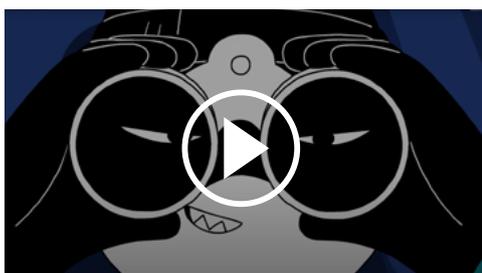
Le véhicule de prévention et le Service national de prévention de la criminalité a été utilisé pendant 14 jours en 2024

Autres sujets marquants

Journée européenne sans cambriolage (EUCPN) (19 juin 2024)

À part la campagne annuelle de prévention contre le cambriolage, le 19 juin 2024 a eu lieu la sixième journée sans cambriolage en collaboration avec l'EUCPN sous la

dénomination « Focus day without burglary ». Lors de cette journée, le SNPC était présent au marché de Luxembourg-Ville avec un stand de prévention.



[VISIONNER LA VIDÉO DANS SON INTEGRALITÉ](#)

Nouveautés 2024

Arnaques: Phishing

En raison des escroqueries de plus en plus fréquentes, surtout en ligne, un nouveau dépliant a été produit dans le domaine du phishing ainsi que de petites vidéos pour sensibiliser contre ces arnaques.



ATTENTION AUX ARNAQUES! POLICE LÉTZEBURG

Ces dernières années, les arnaques et tromperies sont devenues de plus en plus fréquentes. Et les escrocs ne cessent d'inventer de nouvelles combines pour soutirer de l'argent à leurs victimes. Ne vous laissez pas duper!

ARNAQUES EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE

- Vous avez reçu un message non-sollicité vous demandant de partager vos données bancaires ?
- Un appel d'une personne qui prétend faire partie de votre famille, qui serait en détresse et aurait rapidement besoin d'argent ?
- Vous avez vu une offre extrêmement lucrative pour acheter un produit sur les réseaux sociaux, ou une personne vous a contacté via un tel réseau pour vous faire participer à un investissement d'argent ?



MÉFIEZ-VOUS!

- Si une personne vous demande avec insistance de lui fournir de l'argent, des objets de valeur ou une caution, ne lui cédez pas.
- Ne partagez jamais des informations personnelles ou bancaires lorsqu'une personne vous les a demandées par courriel, SMS ou via un autre service de messagerie.
- Ne cliquez jamais sur un lien qu'une personne inconnue vous a envoyé.
- Si vous avez un doute quant à l'origine d'un message, contactez la banque, l'entreprise ou l'administration en question pour vérifier s'il s'agit bien d'un message authentique.



Si vous avez été victime d'une arnaque, contactez au plus vite la Police afin que les démarches nécessaires puissent être entamées.

www.police.lu ZESUMME FIR IECH

EFFORTS EN MATIÈRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Instruction et sécurité routières

Au niveau de l'école fondamentale, la Police grand-ducale offre en matière d'instruction routière (IR) une formation du piéton et du cycliste prévoyant. Le concept appliqué vise à développer auprès des écoliers dès le bas âge des réflexes essentiels aux fins de limiter les comportements à risque. Ces cours comprennent notamment :

- des séances dans le cadre du « Théâtre de Guignol » ;
- des modules « Chemin de l'Ecole/ Ceinture de Sécurité » ;
- des séances/exercices « Bicyclette/ Jardin de Circulation » ainsi que
- des formations « Accompagnateur de Bus » et patrouilleurs scolaires.

À l'enseignement secondaire, la Police grand-ducale contribue à la formation des élèves pour devenir des conducteurs prévoyants en participant aux journées « Mobilité et sécurité sur les routes ».

Du personnel spécialisé au niveau de chaque direction régionale coordonne les activités en matière d'instruction routière. Ces policiers se trouvent en contact direct avec le personnel enseignant pour l'organisation des cours théoriques et des séances pratiques. Ils sont soutenus par des policiers issus des commissariats locaux respectivement des services régionaux de police de la route.

En matière de sécurité routière (SR), la Police grand-ducale constitue un maillon essentiel de par le fait qu'elle est l'acteur privilégié qui veille au respect des dispositions du code de la route. Une présence policière active et l'intensité quotidienne des contrôles réduisent le risque d'accidents, favorisent la dissuasion des violations des règles de la sécurité routière et aident à sauver des vies. Conformément au cadre politique de l'Union européenne en matière de sécurité routière pour la décennie d'action 2021-2030 et au plan d'action national « sécurité routière 2024-2028 », l'un des objectifs stratégiques de la surveillance policière de la circulation est de se rapprocher de « zéro mort » et de « zéro blessure grave » sur les routes de l'Union Européenne d'ici à 2050.

Afin d'influencer le comportement de l'utilisateur par une pression de contrôle permanente sur l'ensemble du réseau routier, le dispositif de la Police grand-ducale en matière de circulation routière respecte cette directive. La coordination des différentes actions policières en la matière, ainsi que l'organisation des campagnes nationales, appartiennent à la Direction centrale de la police administrative (DCPA) et en particulier au Service national de la circulation et de la sécurité routières (SNCSR).



Campagnes

À l'instar des années précédentes, la Police grand-ducale a lancé en 2024 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le ministère de la Mobilité et des travaux publics et la Sécurité routière. Ces campagnes, d'un caractère aussi bien préventif que répressif, concernaient principalement :

- **les documents de bord, l'état des plaques d'immatriculation, la bonne visibilité ainsi que le respect de l'environnement et de la tranquillité publique ;**
- **l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;**
- **la vitesse excessive ;**
- **la sécurité des motocyclistes, surtout dans le Nord du pays sur les routes dites 'touristiques' ;**
- **la sécurité des cyclistes**
- **la distraction au volant (p.ex. l'usage au volant du téléphone portable),**
- **la rentrée des classes ;**
- **l'éclairage et les pneus ;**
- **la sécurité des piétons.**

Ces campagnes duraient d'une semaine au minimum à 8 semaines au maximum.

Dans le cadre des contrôles routiers quotidiens que la Police grand-ducale s'est engagée à effectuer selon des quotas internes, plus de 18.000 contrôles ont été réalisés lors de ces campagnes.

Le bilan des infractions enregistrées a révélé que près de 15 % concernaient la vitesse, environ 43 % l'état technique et les documents de bord des véhicules contrôlés, environ 15 % la visibilité (éclairage, vue dégagée, lisibilité des plaques, etc.) et environ 6 % la distraction au volant (téléphone portable, etc.). Environ 4 % des infractions totales constatées lors de ces campagnes concernaient des motos.

Quant aux permis de conduire, environ 1759 ont été retirés en 2024 par la Police grand-ducale (en 2023 : 1.822), la grande majorité en matière d'alcool (77.71%) et 14.27% en matière de vitesse.

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie sur base de réquisitions délivrées par les procureurs d'État, la Police grand-ducale a contrôlé au total environ 18322 personnes au cours de 159 contrôles. Le nombre de chauffeurs en infraction est à la hausse: 649 chauffeurs (384 procès-verbaux et 265 avertissements taxés) en 2024 contre 504 (334 procès-verbaux et 170 avertissements taxés) en 2023. Suite à des situations météorologiques, 3 contrôles systématiques d'alcoolémie ont encore dû être annulés.

Dans le cadre des interdictions de conduire, toutes les interdictions de conduire judiciaires, provisoires et définitives, les décisions de retrait administratif et les décisions de suspension du droit de conduire dans le cadre du permis à points doivent être notifiées, en ce qui concerne les résidents luxembourgeois, par la Police grand-ducale au lieu de domicile de la personne concernée. Ces notifications ont augmenté de 2.070 en 2023 à 2.202 en 2024.



Refresh de la campagne préventive « Gitt siichtbar »

En collaboration étroite avec le ministère de la Mobilité et des Transports publics et la Sécurité routière, la campagne de prévention « Gitt siichtbar » a été rééditée.



CHAQUE ANNÉE, DES USAGER-ÈRE-S VULNÉRABLES SONT BLESSÉ-E-S OU TUÉ-E-S DANS DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION DUS À UNE MAUVAISE VISIBILITÉ ET DES CONDITIONS MÉTÉO DIFFICILES.

À PIED

- Portez des vêtements clairs ou munis d'éléments réfléchissants pour être visible à 360°.
- Utilisez des objets lumineux ou rétro/réfléchissants sur vos accessoires, sacs ou parapluies.
- Marchez face à la circulation sur les routes de campagne et portez le gilet de sécurité obligatoire.
- Tenez compte de la vitesse et de la distance des véhicules qui approchent.
- Mettez un collier réfléchissant à votre animal de compagnie.

SPORT EXTÉRIEUR

- Portez des vêtements clairs ou munis d'éléments réfléchissants pour être visible à 360°.
- En dehors des agglomérations, le port du gilet de sécurité est obligatoire sur la route.

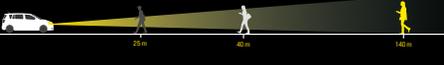
À VÉLO OU EN TROTTINETTE

- Allumez vos feux et vérifiez qu'ils sont conformes au Code de la route.
- Vérifiez l'état de vos freins et installez des réflecteurs sur votre vélo ou trottinette.
- Portez un casque et des vêtements adaptés avec des éléments réfléchissants.

EN VOITURE

- Allumez vos feux, respectivement feux de brouillard, lorsque les conditions l'exigent.
- Signalez vos manœuvres à temps.
- Adaptez votre vitesse et assurez-vous que les vitres de votre véhicule soient propres.
- Prenez en compte les erreurs potentielles des usager-ère-s de la route.

 Un e automobiliste aperçoit un e piéton ne vêtu e de vêtements réfléchissants à une distance de 25 m, un e piéton ne avec des vêtements clairs à 40 m et un e piéton ne avec des accessoires réfléchissants à 140 m.




TÉLÉCHARGER LE FLYER « SOYEZ VISIBLES ! »

EFFORTS EN MATIÈRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE



30 000

CONTRÔLES
EN 2024

BILAN DES CAMPAGNES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA POLICE



14 000

CONTRÔLES
EN 2023

18 000

CONTRÔLES
EN 2024

+ 28.6%



7 %

VITESSE
EN 2023

15 %

VITESSE
EN 2024

+ 114,3%



55 %

ÉTAT TECHNIQUE &
DOCUMENTS
DE BORD EN 2023

43 %

ÉTAT TECHNIQUE &
DOCUMENTS
DE BORD EN 2024

- 21,8%



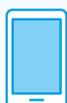
7 %

VISIBILITÉ
EN 2023

15 %

VISIBILITÉ
EN 2024

+ 114,3%



8 %

DISTRACTION
AU VOLANT
EN 2023

6 %

DISTRACTION
AU VOLANT
EN 2024

- 25%

BILAN DES CONTRÔLES D'IMPRÉGNATION ALCOOLIQUE SUR RÉQUISITION DU PROCUREUR D'ÉTAT



151
CONTRÔLES
EN 2023

159
CONTRÔLES
EN 2024

+ 5,3%



16 107
PERSONNES
CONTRÔLÉES
EN 2023

18 322
PERSONNES
CONTRÔLÉES
EN 2024

+ 13,8%



504
CONDUCTEURS
EN INFRACTION
EN 2023

649
CONDUCTEURS
EN INFRACTION
EN 2024

+ 28,8%

Autres sujets marquants

Surcharge de véhicules

En date du 24 et du 28 juin 2024, l'Unité de police de la route (UPR) a effectué sur son site à Bertrange un contrôle préventif, respectivement a offert un service aux citoyens en leur offrant la possibilité de faire peser leurs véhicules. Il s'agissait principalement de faire vérifier la masse en charge des véhicules qui serviront comme moyen de transport pour partir en vacances. En effet, certains chauffeurs utilisent des camionnettes pour se rendre chez leurs familles dans le sud de l'Europe, d'autres utilisent des véhicules de type « Camper » avec des charges utiles limitées ou des

remorques, qui sont très souvent chargées jusqu'aux limites prévues par les certificats d'immatriculation. Le but de cette action est la prévention d'accidents liés à des camping-cars ou caravanes surchargés. À part le contrôle du poids, les agents ont fourni des conseils sur l'arrimage des charges, les pneus, les documents de bord, les différentes catégories de permis de conduire, etc.



Nouveautés en 2024

Formation « Tuning »

Une formation spécifique concernant le phénomène de plus en plus émergent des véhicules, souvent modifiés illégalement, a été initiée. L'objectif principal est de se familiariser avec le déroulement ainsi que les spécificités légales et pratiques d'un tel contrôle.

Cette formation au niveau national a eu lieu en présence de représentants des parquets de Luxembourg et de Diekirch,

ainsi que du ministère de la Mobilité et des Transports publics, de la Société nationale de circulation automobile (SNCA) et a été couronné par un contrôle d'envergure respectif lors duquel les agents ont pu appliquer la matière étudiée, toujours avec l'appui des enseignants.

Diverses formations de tel genre ont déjà eu lieu au niveau régional en vue de préparer au mieux nos agents au défi social actuel.



Contrôle d'envergure « Tuning »

Entre autres au mois d'août 2024 deux contrôles d'envergure, ciblés aux véhicules modifiés et non conformes au Code de la route, circulant sur le territoire de la ville de Luxembourg, a eu lieu avec encore une fois un résultat impressionnant et durable avec la couverture médiatique correspondante.



SERVICES SPÉCIAUX

VISITE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS

La visite de Sa Sainteté le Pape François, le 26 septembre 2024 a marqué un tournant historique et mémorable pour le Grand-Duché et a représenté un défi de grande envergure pour les services de police.

Il convient de mettre en exergue la collaboration exemplaire de l'ensemble des unités de police impliquées, dont le nombre s'élevait à plus de 900 agents.

© SIP / Christophe Jung





© SIP / Claude Piscitelli

© SIP / Christophe Jung



BATTLE OF THE BULGE

Les commémorations du 80^e anniversaire de la Bataille des Ardennes, organisées en l'honneur des victimes de l'offensive des Ardennes, également connue sous le nom de Battle of the Bulge, qui a contribué à la libération de notre pays du joug et de l'oppression du régime nazi, ont constitué un événement significatif pour les forces de police.

La concomitance de nos festivités avec celles de Bastogne, ainsi que la présence d'invités de haute importance dans les deux villes, ont nécessité, en plus d'une planification rigoureuse, une étroite collaboration avec nos homologues belges.

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Passage de la flamme olympique à Schengen

En date du 27 juin 2024 a eu lieu le passage de la flamme olympique dans le contexte des Jeux olympiques à Paris 2024, en traversant la commune de Perl en Allemagne pour franchir ensuite la Moselle par le pont en direction de Schengen. À ce lieu symbolique elle a été accueillie entre autre par le Grand-Duc et de multiples personnalités politiques pour ensuite reprendre le départ en direction de la commune de Contz (F).

La Police a activement participé à un dispositif de sécurité avec notamment les missions suivantes :

- la mise à disposition d'officiers de liaison pour le PC mobile de la cellule de sécurité de la flamme, au profit des agents de protection rapprochée des VIP étrangers et au poste de commandement du CGDIS ;
- des mesures tactiques telles qu'une réserve d'intervention rapide ou encore la mise en place de mesures anti-drone ;
- l'appui aérien par l'hélicoptère de la Police ;
- des fouilles avec maîtres-chiens, en collaboration avec l'équipage du bateau de la Police en coordination avec la « Wasserschutzpolizei » ;
- l'escorte du convoi de la flamme olympique d'Apach vers Schengen par deux motocyclistes en concertation avec le collègues français et allemands.

Jeux olympiques et paralympiques

La Police a soutenu les autorités françaises par l'envoi de deux fonctionnaires comme officiers de liaison au sein du centre de coopération internationale à Paris pendant les mois de juillet / août 2024 (dans le cadre des Jeux olympiques) ainsi que des mois d'août / septembre 2024 (pour les Jeux paralympiques).

Enfin, quatre maîtres-chien ont successivement participé pendant les mois d'août et septembre 2024 au dispositif de sécurité à Paris.



Passage de la Flamme olympique à Schengen

Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024



COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Police grand-ducale, en tant qu'acteur clé dans les discussions relatives à la sécurité intérieure, participe à cet égard à plus de 200 groupes de travail (GT), comités, groupes d'experts, points de contact, etc. au sein des institutions européennes et internationales.

Au niveau européen, pour que le Conseil de l'UE puisse adopter les lois et coordonner les politiques européennes, celui-ci s'appuie sur le Comité des représentants permanents des gouvernements des États membres de l'UE et sur plus de 150 GT et comités spécialisés qui se composent de délégués des États membres, dont aussi les membres de la Police grand-ducale, comme le « Law Enforcement Working Party (LEWP) » qui compte en soi 21 GT différents ou le « Working Party on JHA Information Exchange (IXIM) ». Au niveau des comités et des groupes d'experts de la Commission européenne, la Police grand-ducale participe à 25 GT.

La Police grand-ducale participe également à des GT au niveau des agences européennes comme Europol, Frontex, Cepol et eu-Lisa. Au sein d'Europol, elle participe à une quarantaine et au sein de Frontex à une trentaine de GT.

À côté des agences, il existe au niveau européen d'autres forums de coopération comme la « European multidisciplinary cooperation platform against criminal threats (Empact) » dans le cadre de laquelle la Police grand-ducale participe à 19 GT différents ou des réseaux qui se réunissent autour de sujets spécifiques tels que par exemple le « Terrorist Working Party (TWP) » ou la « Cybercrime taskforce » pour ne citer que quelques-uns.

En outre, elle participe à des GT au niveau international au sein de l'organisation Interpol et à une vingtaine de GT au niveau de la Grande Région et du Benelux.

La coopération policière transfrontalière en 2024

Face à la mondialisation des menaces comme le trafic de drogues, la traite des êtres humains, le terrorisme et la cybercriminalité, la coopération policière transfrontalière est cruciale pour assurer la sécurité internationale. Au Luxembourg, cette coopération se concrétise par des échanges d'informations, des opérations conjointes et des accords bilatéraux et multilatéraux. La Direction des relations internationales (DRI) de la Police grand-ducale joue un rôle central, regroupant divers canaux d'information tels que le système d'information Schengen (SIS), Interpol, Europol et le Centre de coopération policière et douanière (CCPD).

Le SIS est une base de données européenne permettant l'échange d'informations essentielles pour la sécurité intérieure et la gestion des frontières. En 2024, elle comptait environ 93 millions de signalements, dont 31.217 du Luxembourg, principalement concernant des documents volés ou perdus (2.684 personnes, 1.117 véhicules et 26.153 documents délivrés perdus ou volés). Un total de 671 hits sur des signalements étrangers sur le territoire du Luxembourg conclut ces statistiques.

Interpol, avec ses bases de données partagées entre 196 pays, facilite la recherche de personnes et d'objets liés à des activités criminelles. En 2024, le Luxembourg a échangé 42.320 messages via Interpol, avec des interactions majoritaires avec la Suisse, l'Allemagne, la France et le Portugal.

Le CCPD facilite la coopération quotidienne entre les forces de police et les services douaniers de la France, la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg. En 2024, le CCPD a traité 10.391 messages, en hausse par rapport à 2023 (8.874).

Enfin, les remises et extraditions de personnes arrêtées sur base d'un mandat d'arrêt européen/international restent stables depuis 2019, avec 145 à 159 opérations par an, soulignant l'importance des outils de coopération pour combattre la criminalité internationale. Pour l'année 2024, on compte 110 extraditions/remises en provenance d'un pays étranger et 35 remises/extraditions envers un pays étranger.

Les statistiques de 2024 montrent une augmentation notable des échanges d'informations, soulignant l'importance croissante des réseaux de coopération policière transfrontalière dans la lutte contre la criminalité internationale.

Coopération Europol

En 2024, la délégation luxembourgeoise auprès d'Europol a renforcé sa position en tant que partenaire stratégique et innovant. À l'heure actuelle, plus d'une cinquantaine de membres de la Police grand-ducale participent activement aux réunions stratégiques et opérationnelles majeures au sein d'Europol. Ceci souligne une fois de plus notre rôle important au sein de cette agence européenne.

La coopération fructueuse avec Europol a été confirmée par la visite de nos ministres des Affaires intérieures et de la Justice en juin 2024, renforçant ainsi les relations bilatérales. Des discussions approfondies ont porté sur le renforcement des échanges de données et l'innovation, reflétant notre volonté commune d'améliorer nos capacités opérationnelles. Un résultat concret de cette visite consiste en la possibilité pour les enquêteurs luxembourgeois de réaliser directement dans notre système national des recherches dans les bases de données d'Europol. Il est à noter que le Luxembourg est ainsi le deuxième pays européen à déployer cette nouvelle fonctionnalité offerte par Europol.

L'expansion de notre bureau de liaison avec l'intégration d'un troisième cadre A1 témoigne de notre engagement envers une collaboration efficace. Désormais nous sommes un membre actif de la « Counterterrorism Joint Liaison Task Force » et de la « Joint Liaison Task Force Migrant Smuggling and Trafficking in Human Being ». Ces réunions facilitent un échange régulier et direct entre les États-membres dans ces domaines et nous permettent une prévention ainsi qu'une lutte plus efficace contre ces phénomènes.

Europol joue un rôle clé dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme en Europe. En 2024, 13.386 messages ont été échangés par le Luxembourg via Europol, dont les principaux domaines de criminalité étaient le vol (3.212), l'escroquerie (2.637) et le trafic de drogues (2.062).

Dans le domaine de la cybercriminalité, un accord stratégique avec la police belge a permis de partager leur officier de liaison au sein du J-CAT (Joint Cyber Crime Action Taskforce). Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une application concrète du traité Benelux au sein d'Europol, renforçant nos capacités conjointes à lutter contre les menaces croissantes en ligne tout en favorisant un échange d'expertise et de meilleures pratiques entre nos deux pays.

Dans le domaine de l'intelligence artificielle, nous avons conclu un accord exclusif avec Europol : la police luxembourgeoise est partenaire privilégié pour tester un chatbot basé sur des modèles linguistiques avancés (LLM) développé par l'Innovation Lab d'Europol. Cette coopération vise à adapter cette application non seulement à notre usage, mais également à une utilisation future par d'autres forces de police au sein de l'Union européenne.

Ainsi, à long terme, il y a lieu de poursuivre et d'approfondir notre coopération avec Europol, ceci particulièrement dans le domaine de l'innovation.

Signature des protocoles d'accord du « Plan alerte frontière » belgo-luxembourgeois

Le 14 mai 2024 ont été signés à Arlon les protocoles d'accord du « Plan alerte frontière » belgo-luxembourgeois par les représentants de la Police grand-ducale, de la Police fédérale belge et les gouverneurs des provinces de Luxembourg et de Liège.

Dans le cadre de la coopération transfrontalière policière entre le Grand-Duché de Luxembourg et les provinces belges de Liège et de Luxembourg, les textes signés visent à améliorer la réactivité opérationnelle, à garantir une réponse coordonnée et efficace face aux urgences qui pourraient survenir le long de la frontière belgo-luxembourgeoise.

Concrètement, les textes comprennent un ensemble de dispositions visant à coordonner les réponses opérationnelles belges et luxembourgeoises face à des événements majeurs, quelle qu'en soit l'origine, susceptibles de troubler gravement l'ordre public d'un ou des deux côtés de la frontière, tels que :

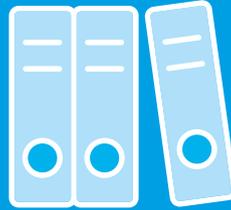
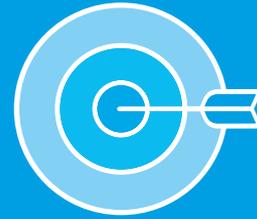
- Évènements de nature à menacer des vies humaines ou à porter des atteintes majeures à l'intégrité physique (attaque terroriste, braquage, accidents d'aéronefs ou de trains, etc.) ;
- Évènements de nature à compromettre la sécurité ou la libre circulation des personnes et des biens (manifestations contestataires, blocages, etc.) ;
- Évènements de nature à porter atteinte à l'environnement (accident de type NRBC, catastrophe naturelle, risques technologiques, etc.).

Les textes permettent de mobiliser dans des délais raccourcis un dispositif opérationnel concerté entre les équipes de terrain à la frontière belgo-luxembourgeoise.

Ils font suite aux protocoles signés entre le Grand-Duché de Luxembourg avec la Zone Est de la France et sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2024.

Signature des protocoles d'accord à Arlon en présence du directeur général adjoint Alain Engelhardt

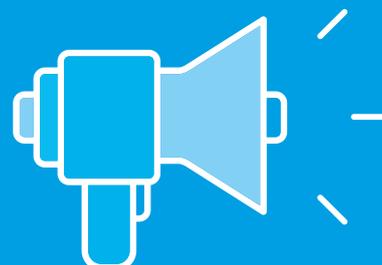




3.

EMPLOYEUR

Campagne de recrutement	92
Assermentations	96
Remise de commandement	99
Santé et bien-être au travail	102
Formation	103
Forums	107
Le réseau des ambassadeurs de changement.....	109
Fêtes	110
Visites nationales	116
Visites internationales	118
Missions internationales	127



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Dans une volonté de consolider le renforcement des unités de Police à travers le pays en termes de personnel, la campagne de recrutement de la Police continue à constituer un des éléments-clé. À l'instar des années précédentes, une vaste campagne médiatique fut lancée ensemble avec le ministère des Affaires intérieures afin de recruter quelque 200 femmes et hommes dans les groupes de traitement B1 et C1.

Dans ce contexte, de nouveaux visuels furent élaborés avec un partenaire externe afin de développer l'Employer Branding

policier. Pour cibler d'une part les jeunes, d'autre part des personnes envisageant une reconversion professionnelle, le slogan retenu s'articule autour de l'engagement pour la sécurité de la population, valeur commune liant tous types de profils de candidats: «D'Police ass do fir eis Sécherheet. Du brauchts si, a si brauch dech. Géff Deel vun der Ekippl!». Dans la même approche, les visuels mettent en avant différents aspects des métiers de la Police, tant l'action, le dévouement et le courage que le travail de proximité sur le terrain au service de la sécurité.





VISIONNER LA VIDÉO DANS SON INTEGRALITÉ



Au-delà de la campagne médiatique, deux journées « Infodag Rekrutement » furent organisées à l'École de Police. À l'occasion de celles-ci, les candidats intéressés par une carrière au sein de la Police ont pu s'informer sur la procédure de recrutement et la formation policière et s'échanger avec des représentants de différentes unités de la Police. De plus, les participants avaient l'occasion de se familiariser avec l'épreuve sportive, partie intégrante de l'épreuve

spéciale. En complément à ces événements, quatre séances d'information régionales furent organisées en soirée afin de donner la possibilité à un maximum de personnes intéressées à s'informer sur les nombreuses missions et carrières au sein de la Police.

Mi-décembre, la Police a pu noter avec satisfaction que 494 personnes se sont inscrites pour passer les tests d'admission à la formation policière.





« Infodag Rekrutement » au commissariat de Differdange

« Infodag Rekrutement » au commissariat de Diekirch



ASSERMENTATIONS

Dans le cadre d'une cérémonie de prestation de serment, la Police grand-ducale se réjouit d'avoir pu assermenter au courant de l'année 2024 un nombre important de personnel.

Dans le cadre policier, 170 candidats des groupes de traitement B1 et C1 ont été assermentés. Il s'agit de la deuxième promotion de fonctionnaires-stagiaires issus du plan de recrutement extraordinaire. Les candidats ont prêté leur serment en présence du ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, du directeur général de la Police, Philippe Schrantz, ainsi que de nombreux invités et représentants du Corps.

La cérémonie s'est déroulée au hall omnisports de l'École de Police au Findel et fut encadrée par un ensemble de la Musique militaire.

Depuis 2022, les fonctionnaires stagiaires poursuivent des stages professionnels dans leur 2^e année de formation. À cette fin, ils prêtent un serment spécial. En 2024, un total de 165 FST ont prêté ce serment.

Dans la carrière C2, quatre policiers ont également été assermentés.

En date du 31 juillet 2024, le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden a procédé à l'assermentation de cinq membres du cadre policier A1.

Il importe également de savoir que dans le cadre civil, 45 fonctionnaires ont été assermentés en 2024. En plus, 38 employés civils ont été engagés en 2024.



Cérémonie de prestation de serment de 170 candidats des groupes de traitement B1 et C1 du cadre policier.



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère des Affaires intérieures en août 2024



Assermentation du personnel du cadre civil au ministère des Affaires intérieures en septembre 2024



Cérémonie de prestation de serment spécial de 165 fonctionnaires stagiaires policiers des groupes de traitement B1 et C1



REMISE DE COMMANDEMENT

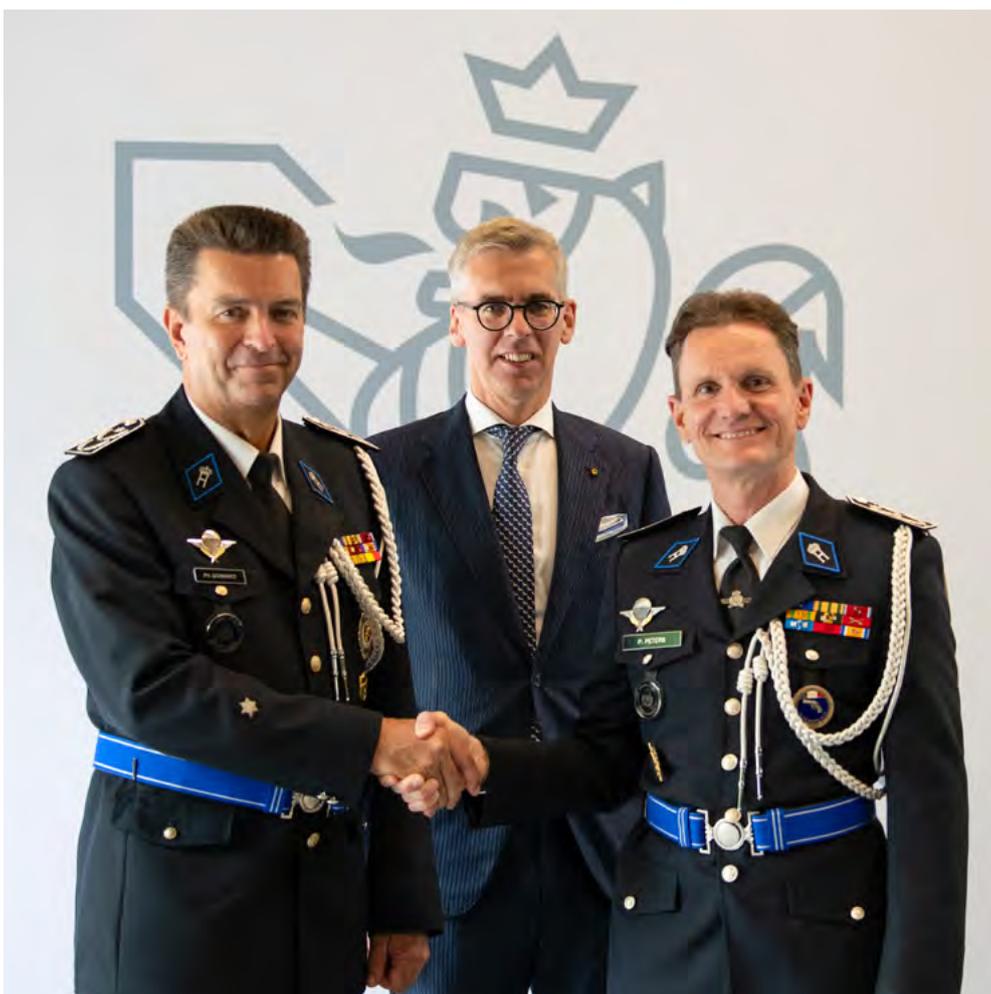
Le 23 mai 2024 a eu lieu la cérémonie de la remise de commandement entre le directeur général de la Police, Philippe Schrantz, et son successeur, M. Pascal Peters. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Affaires intérieures Léon Gloden ainsi que de nombreux invités. Depuis le 1^{er} juin, M. Peters assure officiellement le commandement de la Police.

Lors de la cérémonie, Philippe Schrantz, directeur général de la Police grand-ducale depuis le 1^{er} mars 2015, s'est montré reconnaissant d'avoir pu exercer cette fonction et a relevé les nombreux défis qui se sont posés à la Police au cours des dernières années. Selon lui, la Police doit continuer à se concentrer sur les problèmes quotidiens des citoyens et y trouver des solutions durables et innovatrices.



Le nouveau directeur général a de son côté présenté succinctement les principales priorités de la future équipe. Parmi celles-ci, il y a lieu de citer entre autres la poursuite des efforts au niveau du recrutement policier et civil, la présence efficace et l'accessibilité des agents de police dans l'espace public, les luttes contre la criminalité économique et financière ainsi que contre la délinquance liée au trafic de stupéfiants.

Pascal Peters a aussi insisté sur le fait que l'efficacité du travail policier dans le domaine public mais aussi sur le plan pénal reste tributaire des moyens légaux à disposition de la Police. Les poursuites des efforts aux niveaux de la digitalisation, de la simplification des procédures et démarches administratives internes, ainsi que de la modernisation de l'équipement et des tenues d'intervention des agents constituent d'autres priorités citées par le nouveau directeur général.



Un nouveau comité de direction

Entre juin et août, un remaniement du personnel a été effectué. En plus du changement à la Direction générale, d'autres membres du comité de direction ont fait valoir leurs droits à la retraite. Ainsi l'entière du comité de direction a été renouvelée.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

« We care »

Au sein de la Direction des ressources humaines, le service SBET (Service santé et bien-être au travail), composé de 2 psychologues et 4 agents administratifs, s'engage au quotidien à veiller aux conditions de travail et au bien-être au travail de tous les membres du personnel.

En étroite collaboration avec l'administration des services médicaux du secteur public, les postes de travail peuvent être adaptés à l'état de santé de nos agents en cas de besoin.

Après un congé de maladie de longue durée, supérieur ou égal à 30 jours, les supérieurs hiérarchiques font des entretiens de retour au travail afin de soutenir les agents dans leur reprise du travail.

L'absentéisme peut être en lien direct avec les risques psycho-sociaux. À cet effet les supérieurs hiérarchiques sont formés à faire des entretiens d'absentéisme et d'évaluer les risques psycho-sociaux avec l'agent afin de mettre en place un plan d'action pour améliorer la situation de l'agent si nécessaire.

Une formation en management sain et efficace des chefs d'unités est prévue pour garantir au maximum le respect de la santé au travail. Les supérieurs hiérarchiques sont formés et sensibilisés à l'évaluation et à la prévention des risques psycho-sociaux, à la prévention du stress chronique, à la sécurité psychologique des agents.

Nos valeurs représentent la clef de la qualité de vie au travail. Une procédure de protection contre toute forme de comportement indésirable au travail, tels que les incivilités, le harcèlement moral, le harcèlement sexuel ou toute sorte de discrimination, a été mise en place. Tous nos chefs d'unités et chefs d'équipes ont été sensibilisés sur l'évaluation de tels comportements.

Nos agents sont formés dans la détection de tels comportements.

Les agents doivent être protégés en cas de souffrance et de détresse. La procédure mise en place permet aux chefs d'unités et chefs d'équipes de réagir de façon adaptée le moment donné et de soutenir les agents dans l'amélioration de leur situation.

FORMATION

Formation continue

La formation continue du personnel de la Police est d'une importance capitale dans le maintien de ses compétences et de son efficacité opérationnelle. En s'adaptant constamment aux évolutions sociales, technologiques et législatives, elle assure que les membres de la Police demeurent informés des meilleures pratiques professionnelles.

La Police grand-ducale élabore tous les ans un plan de formation contenant un ensemble de formations continues théoriques, techniques et tactiques, de formations spécialisées et de formations digitales. Toutes ces formations présentent soit un caractère obligatoire, soit un caractère volontaire, selon leur degré d'importance au niveau de l'opérationnalité et de la sécurité du sujet concerné. Le plan de formation de la Police est compilé dans un catalogue annuel. Ainsi en 2024, le catalogue formation de la Police contenait 104 catégories de formations diverses regroupant au total 937 séances de formation.

Formations de l'agence Cepol

En ce qui concerne les formations dispensées par l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (Cepol), un total de 205 membres de la Police grand-ducale ont participé à différentes formations spécialisées, avec 20 formations dispensées en présentiel.

Du 21 au 25 octobre 2024, la Police grand-ducale a organisé une activité de formation Cepol au Luxembourg. Sous le thème Forensics – nouvelles technologies, huit formateurs, composés d'experts de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suisse, de Pologne, de France et du Luxembourg, ont partagé leur expertise en sciences médico-légales avec vingt-cinq participants venant de toute l'Europe lors d'un cours de cinq jours. La Police grand-ducale

organisera pour la troisième fois une activité de formation, cette fois sur le thème de «l'analyse et l'enquête financières», au cours du troisième trimestre de 2025.

Formation maintien de l'ordre public

Compte tenu de l'importance cruciale que revêt le maintien de l'ordre public pour notre institution, il est impératif de mettre en œuvre des entraînements réguliers pour gérer avec efficacité des situations complexes lors de rassemblements et de manifestations.

En début d'année, une formation sur mesure a été dispensé aux fonctionnaires assumant la responsabilité de commandant de compagnie, de commandant de peloton ou de chef de section. La méthodologie de divers modes d'action a été explicitement abordée à l'aide d'exercices TableTop.

Les six exercices annuels en 2024 se sont déroulés exclusivement sur le site de l'école de police. Les participants ont été formés à la dispersion des sit-in. En outre, la technique d'intégration d'une arroseuse a été répétée à plusieurs reprises afin de garantir la sécurité des agents.

De plus des scénarios ont été méticuleusement mis en scène pour mettre à l'épreuve les compétences du commandant de la compagnie dans la gestion de situations sensibles.

En tout, ce sont environ une centaine de policiers qui ont été impliqués dans chaque unité d'entraînement.





2^e réunion de la communauté internationale des utilisateurs - UN goTravel

Les 22 et 23 octobre 2024, la Police grand-ducale, en collaboration avec le Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT) et l'Unité information passagers (UIP) de la Direction des relations internationales (DRI), a accueilli la 2^e réunion en présentiel de la "Communauté internationale des utilisateurs de goTravel" à Luxembourg. Plus de 25 représentants de différents pays membres ont participé à cet événement.

L'objectif de la Communauté internationale des utilisateurs de goTravel est d'offrir une plateforme d'échange pour les États membres utilisant ou prévoyant d'utiliser la solution logicielle goTravel des Nations unies. Cette collaboration favorise l'innovation et le développement continu de goTravel, permettant aux Unités information passagers (UIP) d'améliorer la standardisation et d'être plus efficaces dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Lors de cette rencontre, les participants ont examiné les nouvelles fonctionnalités introduites dans la dernière mise à jour technique de goTravel, partagé des défis communs et exploré des solutions opérationnelles adaptées. Les membres de la communauté ont également discuté des besoins fonctionnels prioritaires pour les prochaines évolutions du logiciel en 2025 et 2026.

Le programme CT Travel de l'UNOCT a été lancé en 2019 afin d'aider les États membres à faire face à la menace croissante liée aux déplacements des combattants terroristes étrangers.

Ce programme vise à renforcer les capacités des États membres en matière de prévention, de détection et d'enquête sur les infractions terroristes et autres crimes graves, en collectant et analysant les données des passagers (API et PNR), conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, aux normes internationales, aux bonnes pratiques et aux principes des droits de l'homme.

Le Luxembourg a signé un "Memorandum of Agreement" avec les Nations Unies pour l'utilisation de la solution goTravel, renforçant ainsi ses capacités d'analyse des données API et PNR.



FORUMS

En mars 2024 s'est déroulé le 4^e Forum des ambassadeurs du changement. Cet événement clé vise à promouvoir l'innovation et la modernisation au sein de notre corps policier. Il a permis d'échanger avec ce groupe cible sur les avancées de certains projets en cours, ainsi que sur des adaptations structurelles destinées à optimiser l'efficacité dans les commissariats de police et valoriser le capital humain. Des ateliers thématiques ont été organisés autour de projets tels que la caméra-piéton, les outils mobiles, les drones, Polis et IRIS.

En octobre 2024 s'est déroulé le 8^e ainsi que le premier Forum des directeurs sous la direction du nouveau Comité de direction de la Police. Celui-ci a présenté ses attentes en matière de collaboration avec les directeurs. L'accent était mis sur les missions de proactivité. La proactivité est une mission que chaque membre et service est encouragé à mettre en pratique, indépendamment de son domaine d'activité. Autour des ateliers, les directeurs ont identifié des actions à intégrer dans le quotidien professionnel pour promouvoir une proactivité transversale au sein de la police.

Les chefs et adjoints des services, unités, commissariats et directions se réunissent lors d'un forum des cadres pour discuter d'une multitude de thèmes actuels, de projets et d'innovation. La 9^e édition du forum des cadres a eu lieu fin novembre 2024. L'introduction était centrée sur les valeurs de la police, soulignant le rôle du supérieur hiérarchique qui doit les incarner par l'exemple. Cette édition couvrait une diversité de sujets tant au niveau des missions de police (retour d'expérience de la visite de Sa Sainteté), qu'au niveau des missions de support (gestion de projets, innovation et santé et bien-être au travail).

L'officier de liaison à Europol a mis l'accent sur la sensibilisation à l'intelligence artificielle et la coopération dans ce domaine entre la Police et Europol. Un accord signé entre les deux parties permettra de tester différents outils d'Europol, en particulier ceux issus de l'Innovation Lab.

Ces forums ont non seulement renforcé notre capacité à intégrer des technologies avancées mais ils ont également souligné l'importance du changement culturel pour accompagner ces évolutions tout en assurant une police moderne et efficace au service de la sécurité publique.



LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DE CHANGEMENT

La communication est un élément essentiel pour accompagner efficacement les changements au sein de la police. Dans le but de renforcer cette communication et d'assurer une transition fluide, un réseau d'ambassadeurs de changement a été mis en place.

En 2024, 18 nouveaux ambassadeurs ont rejoint ce réseau, qui compte désormais au total 65 membres répartis dans les différentes régions et départements de la Police. Ce réseau vise à garantir une circulation rapide et claire de l'information.

Au cœur du réseau se trouve le Community Manager, qui sert d'interlocuteur principal entre les décideurs et les ambassadeurs de changement, recueillant rapidement des informations fiables pour répondre aux

questions. Ces informations sont ensuite transmises aux ambassadeurs qui assurent la diffusion au sein de leurs équipes respectives. Ce processus vise à apporter plus de transparence et de clarté concernant les changements en cours.

L'année dernière, des initiatives ont été mises en place pour renforcer l'efficacité du réseau. Parmi celles-ci, l'organisation d'un forum réunissant tous les ambassadeurs de changement a permis d'aborder des sujets d'actualité ainsi de renforcer la cohésion. De plus, les ambassadeurs ont participé activement aux phases de test des nouveaux projets, apportant une expertise précieuse pour garantir le succès et l'acceptation au sein de la police.



JOURNÉE « CONTACT »

25 JANVIER 2024

Le 25 janvier 2024, la Police avait invité ses anciens membres à la Journée « Contact », dont le but est – comme son nom l’indique – de garder le contact avec les collaborateurs retraités de notre Corps.

Cette fois-ci, les anciens membres civils et policiers de la Police ont eu l’occasion de visiter le Musée de la Police à Capellen.

À cette occasion, la réintroduction de la « carte de retraité », qui peut être délivrée sur demande à tout membre en retraite de la Police, a été présentée.





JOURNÉE FAMILIALE

14 SEPTEMBRE 2024

L'édition 2024 de la Journée de la famille s'est déroulée en septembre sur le site de l'École de Police au Findel.

Cet événement social réservé uniquement aux membres de la Police ainsi qu'à leurs familles et proches fut un grand succès avec presque 700 participants.

Au programme figuraient des démonstrations de l'Unité spéciale de la Police (USP) et du groupe canin. La section police scientifique du SPJ avait de son côté proposé aux plus jeunes une initiation à la prise d'empreintes, tandis que le centre national de tir de l'École de police avait organisé un atelier de tir laser.

Le Musée de la Police ainsi que l'IPA (International Police Association) furent aussi représentés avec un stand d'information.







FÊTE SAINT MICHEL

27 SEPTEMBRE 2024

La fête patronale de la Police grand-ducale a été célébrée le 27 septembre 2024. Il s'agit d'un acte officiel par lequel la Police montre son unité. Les festivités comprennent un service religieux à l'église St. Michel et le dépôt de gerbes devant la stèle de la Cité policière Grand-Duc Henri au Findel, en

mémoire des policiers décédés en mission, et devant le Monument de la Force publique au « Kanounenhiwwel », suivies d'une réception au Cercle Cité de la Ville de Luxembourg et d'un repas de Corps.

71 anciens membres ont également assisté aux cérémonies en 2024.



VISITES NATIONALES

Visites du ministre des Affaires intérieures, Monsieur Léon Gloden

En janvier 2024, le ministre des Affaires intérieures Léon Gloden a continué les visites entamées après sa nomination en novembre 2023, souhaitant se familiariser avec le fonctionnement et les nombreuses missions de la Police grand-ducale. Lors de ces différentes visites, il a rencontré les responsables du Service de police judiciaire, ceux de la Direction de la formation, ainsi que de l'École de Police.

S'en sont suivies en février des visites auprès des directions régionales Capitale, Sud-Ouest, Centre-Est et Nord, ainsi qu'auprès du service Visupol. Des visites au sein de la Direction des opérations, du Centre d'intervention national (centre d'appel du 113) et de la Direction centrale stratégie et performance étaient également au programme en février 2024.

Le 15 mars 2024, le ministre a rendu visite à l'Unité spéciale de Police, tandis que le 10 avril, il a visité l'Unité de garde et d'appui opérationnel. Lors de ces visites, il a pu découvrir l'amplitude des missions qui incombent aux deux unités.

Ensuite, le 30 juillet 2024, Léon Gloden a visité l'Unité de la police de la route à Bertrange. Outre un aperçu des locaux et du fonctionnement de cette unité, il a pu se faire une idée des missions de la police en charge de la circulation.

Le lendemain, le ministre a également pu se familiariser avec le travail effectué au sein du commissariat de la Direction régionale Capitale et a accompagné les agents lors de leurs patrouilles et interventions.

Finalement, le 30 septembre 2024, le musée de la Police a accueilli le ministre pour une visite qui a permis à ce dernier de se plonger dans l'histoire des forces de l'ordre luxembourgeoises.





Visite auprès de l'École de Police

Visite auprès du musée de la Police



VISITES INTERNATIONALES

Visite chez Europol

En juin 2024, le directeur général de la Police Pascal Peters et le directeur général adjoint Alain Engelhardt se sont rendus auprès d'Europol à La Haye pour une visite bilatérale. Ils ont été reçus par Catherine de Bolle, directrice exécutive d'Europol.

Les membres du bureau de liaison de la police luxembourgeoise auprès d'Europol se sont joints aux échanges. Lors de l'entretien, les priorités de la police dans la lutte contre la criminalité et l'importance de la coopération avec Europol étaient à l'ordre du jour. L'importance particulière du soutien éventuel qu'Europol peut apporter dans le domaine

de la lutte contre la criminalité organisée, y compris la criminalité financière, a également été discutée.

Par la suite, les deux membres de la Direction générale se sont joints à la visite ministérielle auprès d'Europol de Léon Gloden, ministre des Affaires intérieures, et d'Elisabeth Margue, ministre de la Justice. Ces discussions ont principalement porté sur l'importance de l'échange d'informations en Europe, ainsi que sur les possibilités que pourrait apporter l'intelligence artificielle dans la lutte contre la criminalité.



Visite du président de la Police de la Sarre

Dr. Thorsten Weiler, président de la Police de la Sarre voisine, a été reçu à la Cité policière Grand-Duc Henri (CPGDH) par le directeur général de la Police, Pascal Peters et le directeur général adjoint Alain Engelhardt, pour une visite de travail au mois de juillet.

Leurs échanges se sont surtout portés sur la coopération bilatérale entre les deux forces de police, qui devrait être encore renforcée dans un avenir proche.



Visite du président de la Police de la Sarre

Visite d'une délégation moldave auprès de la Passenger Information Unit

L'Unité de renseignements passagers luxembourgeoise a reçu une délégation venue de Moldavie du 2 au 3 juillet 2024.

Dans le cadre de cette visite, la délégation s'est familiarisée avec les différentes opérations de l'unité et a également pu échanger sur les bonnes pratiques, en vue de créer une unité moldave identique en janvier 2025.

Visite de la délégation moldave



Visite des étudiants de l'IHEMI France

Le 3 juillet, une délégation de participants de la «Session régionale Jeunes Sécurité et Justice» de l'IHEMI Paris (Institut des Hautes Etudes du ministère de l'Intérieur), a eu l'occasion de découvrir la Police grand-ducale.

Dans le cadre de cette visite, les participants ont bénéficié d'un aperçu général de la coopération internationale, suivie d'une visite au Centre de coopération policière et douanière (CCPD) et ont également pu être familiarisés avec le fonctionnement et l'organisation de la police luxembourgeoise. La journée s'est terminée par une démonstration de drones du support aérien et des explications y relatives.



Visite des étudiants de l'IHEMI France

Visite de l'officier de liaison du Japon à Europol

En date du 10 septembre, Monsieur Ko Ikai (Commissaire, Cyber Affairs Bureau, National Police Agency du Japon) et en même temps officier de liaison du Japon auprès d'Europol à La Haye, était en visite au Luxembourg. Il a profité de cette visite pour échanger avec le Service « Cybercrime » et Nouvelles Technologies du Service de police judiciaire. Il était accompagné de M. Shoji Kawakami (Consul et Chargé de sécurité) de l'Ambassade du Japon au Luxembourg.

Cette visite a constitué un premier contact ouvrant la voie vers un renforcement de la collaboration entre les deux pays, ceci notamment dans le cadre d'enquêtes cyber-criminelles.

Les possibilités d'échanges réguliers concernant les derniers développements en terme de cyber menaces au Japon, ou de participation dans des opérations internationales conjointes ont également été discutées.

Visite de l'officier de liaison du Japon



Participation du directeur général à l'European Police Chiefs Convention (EPCC)

Les 24 et 25 septembre, les représentants de haut rang des forces de l'ordre de toute l'Europe et de divers pays partenaires se sont réunis au siège d'Europol à La Haye, pour participer à la 14^e édition de la convention des chefs de police européens.

La police luxembourgeoise était représentée par le directeur général Pascal Peters, qui a participé à des discussions stratégiques sur les nouvelles menaces et opportunités relatives à la sécurité. Les sujets clés à l'ordre du jour étaient la lutte contre la fraude en ligne, les méfaits des cyberattaques et de la désinformation, le narcotrafic, ainsi que d'autres menaces multiformes affectant les forces policières à travers l'Europe.



Visite de travail à Sarrebruck

C'est sur invitation du ministre de l'Intérieur de la Sarre Reinhold Jost, que le ministre des Affaires intérieures Léon Gloden, le directeur général de la Police Pascal Peters, ainsi qu'une délégation du CGDIS se sont rendus à Sarrebruck le 27 novembre, pour une visite de travail.

Les sujets abordés étaient, entre autres, la coopération transfrontalière en matière de sécurité intérieure et civile, surtout dans le cas d'événements ayant des conséquences difficilement anticipables par avance, comme par exemple des inondations.

Les discussions se sont également portées sur la révision des accords germano-luxembourgeois dans le cadre de la coopération policière bilatérale et l'élaboration d'un plan d'alerte aux frontières pour des événements de plus grande envergure, et ce, entre la police luxembourgeoise, la police d'État de la Sarre et de Rhénanie-Palatinat, tout comme la police fédérale. Une visite à la « Führungs- und Lagezentrale » (Centre des appels d'urgence) de la police sarroise a clôturé la visite.

Visite au Landespolizeipräsidium de la Sarre

Le 9 décembre, dans le cadre des « Freisener Gespräche » (accord de coopération transfrontalière), le directeur général de la Police Pascal Peters accompagné par d'autres membres de la Police grand-ducale a participé à la 22^e réunion de travail, qui se tenait au Landespolizeipräsidium de la Sarre.

L'ordre du jour comprenait, entre autres, une présentation du service crime économique/ crime contre les biens/cybercriminalité de la police sarroise; un échange sur un retour d'expérience sur le dispositif luxembourgeois dans le cadre de la visite du Pape, ainsi que sur les mesures conjointes d'interventions policières transfrontalières.

Visite d'une délégation de la police judiciaire fédérale du Luxembourg belge

Le 10 décembre, la direction du Service de police judiciaire a reçu une délégation de la Police judiciaire fédérale Luxembourg (B). Le but de cette réunion était d'identifier des synergies éventuelles et de favoriser une collaboration plus efficace entre les entités des deux pays.

Chaque direction a présenté sa structure, les missions et priorités respectives, et a identifié celles présentant un intérêt commun.

Visite d'une délégation de la police judiciaire fédérale du Luxembourg belge



**Visite du président
de la Police fédérale de Coblenz**

Le 19 décembre, Gregor Pelzl, président de la Police fédérale de Coblenz, a été reçu au CPGDH par le directeur général Pascal Peters et les membres du comité de direction.

Lors de cette réunion d'échange, les contrôles aux frontières et l'importance de la communication et les échanges mutuels dans ce contexte ont, entre autres, été discutés. La rencontre s'est clôturée par une visite du Centre d'intervention national.



MISSIONS INTERNATIONALES

Les opérations pour le maintien de la paix (OMP)

En 2024 deux membres de la Police grand-ducale ont participé à la mission d'observation EUMM en Géorgie et un membre a participé à la mission EUMA en Arménie.

La mission EUMM Georgia a été conçue en 2008 à la suite de l'accord de cessez-le-feu conclu sous la médiation de l'UE, qui a mis fin à la guerre russo-géorgienne. Le mandat de la mission est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de retour aux hostilités, de permettre aux communautés locales vivant dans les zones adjacentes à l'Abkhazie et à l'Ossétie du Sud de reprendre une vie sûre et normale, et d'instaurer la confiance entre les parties au conflit.

La mission EUMA Armenia a été lancée le 20 février 2023. La mission a depuis été chargée d'observer et de rendre compte de la situation sur le terrain, de contribuer à la sécurité humaine dans les zones touchées par le conflit et de contribuer à instaurer la confiance entre les populations d'Arménie et d'Azerbaïdjan et, dans la mesure du possible, leurs autorités.

Frontex

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence Frontex, aux frontières aériennes, maritimes et terrestres.

En 2021, le «standing corps» a été instauré pour la première fois. Ce corps permanent est divisé en 4 catégories, les États membres contribuant à 3 d'entre elles.

La catégorie 2 est composée de fonctionnaires des États membres de l'UE qui se portent volontaires pour une mission de deux ans. Le Luxembourg a pu mettre à disposition trois volontaires pour 2024. Un policier avec le profil de «border guard» était déployé en Estonie. Deux fonctionnaires de la Direction de l'Immigration étaient déployés comme «debriefing officer» en Italie et en Grèce.

Pour la catégorie 3, les fonctionnaires participent à des missions de 2 à 6 mois. La Police et la Direction de l'immigration ont envoyé au total 19 fonctionnaires comme «debriefing officer», «motor vehicle crime detection officer», «border guard», «fingerprinter» ou «return specialist» dans des missions aux frontières aériennes, maritimes et terrestres, couvrant ainsi un total de 58 mois de déploiement.

L'Unité de la police de l'aéroport (UPA) a participé aux réunions du conseil d'administration de l'Agence Frontex et à une multitude de réunions et conférences ayant trait à la gestion des frontières, y compris la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Dans le cadre de l'analyse des risques de Frontex, l'Unité de la police de l'aéroport produit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses sur la situation migratoire. L'Unité de la police de l'aéroport participe régulièrement aux groupes de travail dans les domaines de l'analyse des risques «FRAN» (Frontex Risk Analysis Network), de la vulnérabilité «VAN» (Vulnerability Assessment Network) et Eurosur de Frontex.

Finalement l'UPA participe étroitement, sous l'égide de la Direction Générale de l'Immigration, à l'élaboration de la Stratégie nationale de la Gestion Européenne Intégrée des Frontières (GEIF) qui a comme objectif principal d'assurer une gestion efficace des frontières extérieures en prenant en compte les défis migratoires et les menaces potentielles aux frontières. Pour atteindre ces objectifs, la GEIF repose sur une action cohérente, continue et complémentaire de différents acteurs et services impliqués.

Réception de 16 policiers ayant participé aux missions OMP et Frontex





Mission Frontex au Monténégro

Mission OMP en Géorgie





 **POLICELUX**



ZESUMME FIR IECH



WWW.POLICE.LU



© Police grand-ducale 2025